

LYCÉE SONIA DELAUNAY

1, rue Aimé Césaire  
77240 CESSON – VERT-SAINT-DENIS

REMPLACEMENT DU  
SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

*CAHIER DES CHARGES FONCTIONNEL  
DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE  
DE CATEGORIE B*

# SOMMAIRE

<u>Identifiant du document</u> .....	3
<u>Evolutions</u> .....	3
<u>Circuit de validation</u> .....	3
<u>Références</u> : .....	3
<u>Coordonnées</u> : .....	3
<u>Introduction</u> : .....	4
<u>Description sommaire</u> .....	4
<u>Lexique</u> .....	6
<u>Textes de Référence</u> .....	7
<u>Textes réglementaires</u> .....	7
<u>Catégorie du SSI et localisation des équipements centraux</u> .....	8
<u>Catégorie du SSI et localisation</u> .....	8
<u>Concept de mise en sécurité</u> .....	8
<u>Fonction évacuation</u> .....	8
<u>Fonction Compartimentage</u> .....	9
<u>Fonction Désenfumage</u> .....	9
<u>Fonctions Particulières</u> : .....	9
<u>Schéma fonctionnel</u> : .....	9
<u>Fonction Evacuation</u> .....	9
<u>Fonction compartimentage</u> .....	9
<u>Fonction désenfumage</u> .....	9
<u>CMSI</u> .....	10
<u>Déclencheurs Manuels</u> .....	11
<u>Lignes de Détection</u> .....	11
<u>UGA</u> .....	11
<u>UCMC</u> .....	12
<u>US</u> .....	12
<u>Réarmement</u> : .....	13
<u>Matériels déportés</u> .....	13
<u>Lignes de Télécommande</u> .....	13
<u>Ligne de contrôle</u> .....	13
<u>CABLAGE</u> .....	14
<u>Généralités</u> .....	15
<u>Portes à fermeture</u> .....	15
<u>Automatique</u> .....	15
<u>Définition des zones d'alarme</u> : .....	16
<u>Définition des zones de compartimentage</u> : .....	16
<u>Définition des zones de détection</u> : .....	16
<u>Définition des zones de déclencheurs manuels</u> : .....	16
<u>Réception et essais</u> : .....	18
<u>Généralités</u> : .....	18
<u>Système de Détection Incendie SDI</u> .....	18
<u>Système de Mise en Sécurité Incendie (SMSI)</u> .....	19
<u>Documents à fournir</u> : .....	20

## Identifiant du document

### Evolutions

Indice	Objet de l'évolution
A	Version initiale

### Circuit de validation

Indice	Date	Rédacteurs	Vérificateur	Approbateur
A	21 mars 2008	P. MORA		

### Références :

Contrat	Accessibilité	Nombre de pages
Contrat :	Restreinte	

### Coordonnées :

<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	REGION ILE DE FRANCE	17, rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris
<b>ETABLISSEMENT</b>	LYCÉE SONIA DELAUNAY	1, rue Aimé Césaire 77240 Cesson – Vert-Saint-Denis
<b>BUREAU DE CONTROLE</b>		
<b>COORDINATION SSI</b>	PM CONSEILS	88 rue Grande 77140 Montcourt-Fromonville

## Introduction :

### Objet du document :

Le présent document constitue le cahier des charges fonctionnel du Système de Sécurité Incendie pour le remplacement du système de sécurité incendie existant devenu vétuste.

### Description sommaire de l'établissement

Le lycée Sonia Delaunay est un établissement d'enseignement, constitué de plusieurs bâtiments isolés entre eux.

#### Composition :

- Un bâtiment 1 à usage d'Enseignement et l'administration
- Un bâtiment C à usage de cuisine, réfectoire et salle polyvalente
- Un bâtiment D à usage de vestiaires EPS
- Un bâtiment démontable à usage d'enseignement

#### Le bâtiment 1 : est composé :

- D'un sous-sol comprenant le TGBT ? chaufferie, réserves et atelier de maintenances ;
- d'un rez-de-chaussée à usage de salles de cours et administration;
- D'un 1<sup>er</sup> étage à usage de salles de cours
- D'un 2<sup>ème</sup> étage à usage de salles de cours

#### Le bâtiment C : cuisine, réfectoire et salle polyvalente est composé :

- D'un rez-de-chaussée à usage de réfectoire élèves et professeurs, salle polyvalente, laverie et d'un bloc cuisine
- D'un étage à usage de sanitaires, locaux techniques.

#### Le bâtiment D : vestiaires EPS :

- D'un rez-de-chaussée comprenant un préau des vestiaires, bureau professeur EPS, sanitaires.

#### Le bâtiment démontable:

- D'un rez-de-chaussée comprenant des salles de classes

### Classement de l'établissement

#### L'établissement est classé :

Établissement de type R avec activité de type N de 2<sup>ème</sup> catégorie,

## Travaux projetés

Dans le cadre des travaux, l'ensemble des câbles existants seront conservés. Il sera installé dans tous les sanitaires des flash lumineux.

L'entreprise devra selon le matériel central qu'il proposera, modifier ponctuellement l'architecture du système de sécurité incendie existant.

Les travaux objet du présent document ont pour but l'installation d'un Système de Sécurité Incendie (SSI) de catégorie B, de la façon suivante :

- L'installation d'un CMSI conformes aux normes ;
- Remplacement des déclencheurs manuels;
- Remplacement des diffuseurs sonores ;
- L'installation d'une alimentation électrique de sécurité (AES)
- Câblage et installation de flashes lumineux dans tous les sanitaires des bâtiments
- Complément de câblage éventuel pour le bon fonctionnement du nouveau système de sécurité incendie
- Création de 1 Unité de Commande Manuelle Centralisé (UCMC) pour les fonctions compartimentage des bâtiments 1
- Création de 1 Unité de Gestion d'Alarme (UGA) pour les fonctions évacuation des bâtiments 1, C et D,
- Création de 2 Unités de Commande Manuelle Centralisé (UCMC) pour les fonctions de désenfumage des bâtiments 1 et C

Lexique

<b>AES</b>	: Alimentation Electrique de Sécurité.
<b>APS</b>	: Alimentation Pneumatique de Sécurité.
<b>BAAS</b>	: Bloc Autonomes d'Alarme de Sécurité.
<b>CMSI</b>	: Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie.
<b>CMAV</b>	: Commande Manuelle d'Arrêt de Ventilateur.
<b>DAC</b>	: Dispositif Adaptateur de Commande.
<b>DAD</b>	: Détecteur Autonome Déclencheur.
<b>DAGS</b>	: Dispositif d'Alarme Générale Sélective.
<b>DAI</b>	: Détecteur Automatique d'Incendie.
<b>DAS</b>	: Dispositif Actionné de Sécurité.
<b>DCM</b>	: Dispositif de Commande Manuelle.
<b>DCMR</b>	: Dispositif de Commandes Manuelles Regroupées.
<b>DCS</b>	: Dispositif de Commande avec Signalisation.
<b>DCT</b>	: Dispositif Commande Terminal.
<b>DM</b>	: Déclencheur Manuel.
<b>DSNA</b>	: Diffuseur Sonore Non Autonome.
<b>EA</b>	: Equipement d'Alarme.
<b>ECS</b>	: Equipement de Contrôle et de Signalisation.
<b>SDI</b>	: Système de Détection Incendie.
<b>SMSI</b>	: Système de Mise en Sécurité Incendie.
<b>SSI</b>	: Système de Sécurité Incendie.
<b>TCR</b>	: Télécommande de réarmement.
<b>TSI</b>	: Tableau de Signalisation.
<b>UAE</b>	: Unité d'Aide à l'Exploitation.
<b>UCMC</b>	: Unité de Commande Manuelle Centralisée.
<b>UGA</b>	: Unité de Gestion d'Alarme.
<b>UGCIS</b>	: Unité de Gestion Centralisée des Issues de Secours.
<b>US</b>	: Unité de Signalisation.
<b>ZA</b>	: Zone d'alarme.
<b>ZC</b>	: Zone de compartimentage.
<b>ZD</b>	: Zone de Détection.
<b>ZDA</b>	: Zone de Détection Automatique.
<b>ZDM</b>	: Zone de Déclencheur Manuel.
<b>ZF</b>	: Zone de désenfumage.
<b>ZS</b>	: Zone de mise en Sécurité.

## Textes de Référence

### Textes réglementaires

- Code de la construction et de l'habitation ;
- Instruction technique N° 246 relative au désenfumage ;
- Norme NFC 15-100 règles relatives aux installations électriques à basses tensions ;
- Fascicule FDS 61-949 commentaires et interprétations des normes NFS 61-930 et suivantes ;
- Normes NFS 61-930 à NFS 61-940, NFS 61-950, NF-EN 54-1, NF-EN 54-2, NF-EN 54-4 ;
- Code du travail et notamment les articles R.232-12 à R.235-4 relatifs à la sécurité incendie ;
- Arrêté du 25 juin 1980 modifié portant approbation générale du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP). Notamment les articles : GE 2 § 2, GN8, CO 13, CO 15, CO 21, CO 24, CO 46, CO 48, DF 1 à DF 8, MS 53 à MS 69.
- Arrêté du 13 janvier 2004 modifié portant approbation des dispositions particulières du type R
- Arrêté du 21 juin 1982 modifié portant approbation des dispositions particulières du type N

## Catégorie du SSI et localisation des équipements centraux

### Catégorie du SSI et localisation

#### Catégorie du SSI

Le SSI sera un SSI de catégorie B adressable avec un équipement d'alarme de type 2a.

Il sera constitué de :

Un Système de Mise en Sécurité Incendie (SMSI) comportant un CMSI, des déclencheurs manuels, diffuseurs sonores et flashes lumineux. d'Unités de Commande Manuel Centralisé (UCMC), pour la fonction compartimentage et les fonctions de désenfumage.

#### Localisation des équipements Centraux

Les équipements centraux seront situés dans la loge au rez-de-chaussée du bâtiment 1.

## Concept de mise en sécurité

### Fonction évacuation

#### Equipement d'alarme

L'équipement d'alarme sera du type 2a

L'alarme sera générale réalisée au moyen de diffuseur sonore conforme à la norme NFS 32001 et flashes lumineux, placées dans les bâtiments 1, C et D.

#### Tableau répétiteur

Sans objet

#### Verrouillage des Issues

Sans objet



## Fonction Compartimentage

Le compartimentage sera réalisé de la façon suivante :

Les portes de recoupement existantes des circulations et les portes existantes des escaliers seront à fermeture automatique asservies à la détection incendie (déclencheur manuel) elles seront doublé d'une commande manuelle depuis l'UCMC du CMSI, pour le bâtiment 1.

Les clapets sont auto-commandés existants, sont installés sur les conduit de ventilation lors de la traversée des locaux

## Fonction Désenfumage

Le désenfumage sera réalisé de la façon suivante :

Le hall du bâtiment 1 est désenfumé naturellement au moyen d'un dispositif de commande manuel (accès niveau 2). Il sera commandé depuis une Unité de commande manuelle (UCMC) du CMSI,

Le réfectoire du bâtiment C est désenfumé naturellement au moyen d'un dispositif de commande manuel (accès niveau 2). Il sera commandé depuis une Unité de commande manuelle (UCMC) du CMSI,

## Fonctions Particulières :

Sans objet

## Schéma fonctionnel :

Lors de la sensibilisation d'un **déclencheur manuel**, la mise en sécurité sera réalisée automatiquement par :

Fonction Evacuation	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Alarme restreinte au SSI</li> <li>➤ Déclenchement de l'alarme générale après une temporisation de 5' maximum dans l'ensemble de la zone d'alarme.</li> <li>➤ Mise en fonction des flashes lumineux après une temporisation de 5' maximum dans l'ensemble de la zone d'alarme.</li> </ul>
Fonction compartimentage	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fermeture de toutes les portes à fermeture automatique de la zone de compartimentage concernée sans temporisation.</li> </ul> <p>Les clapets sont autocommandés et ne seront pas raccordés au SSI.</p>
Fonction désenfumage	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sans objet lors de l'action sur un déclencheur manuel.</li> </ul>

Commandes manuelles depuis l'Unité de Commande Manuelle Centralisée (UCMC)

***Un bouton de commande par fonction et par zone commandera***

Fonction Evacuation	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Déclenchement de l'alarme générale sans temporisation</li> <li>➤ Mise en fonction des flashes lumineux sans temporisation</li> </ul>
Fonction compartimentage	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fermeture de toutes les portes à fermeture automatique de la Zone de Compartimentage concernée.</li> </ul>
Fonction désenfumage du hall	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ouverture des ouvrants de désenfumage</li> </ul>
Fonction désenfumage du réfectoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ouverture des ouvrants de désenfumage</li> </ul>

## Systeme de mise en sécurité incendie

### Généralités

Le SMSI sera composé de l'ensemble des équipements qui assureront, à partir des informations issues du SDI les fonctions nécessaires à la mise en sécurité de l'établissement.

Il sera composé :

- Du Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI) conforme aux dispositions de la norme NF S 61-934 sur lequel est apposée une estampille attestant l'admission à la marque « NF SSI CMSI » ;
- Des Dispositifs Actionnés de Sécurité existants (DAS) ;
- D'un Equipement d'Alarme de type 2a.

### CMSI

Le CMSI sera conforme aux dispositions de la norme NF S 61-934. Il sera estampillé « NF SSI CMSI ».

Il comprendra notamment les équipements minimums suivants :

- Une Unité de Gestion d'Alarme de type 2a (UGA2) comportant plusieurs zones d'alarme ;
- Une Unité de Signalisation (US) ;
- Quatre Unité de Commande Manuelle Centralisée pour la fonction compartimentage (UCMC).

Le CMSI a pour fonction la commande et la signalisation de l'ensemble des actions nécessaires à la mise en sécurité du bâtiment. Il permettra la signalisation de tout dérangement ou anomalie pouvant apparaître dans l'installation. Il sera alimenté par une AES.

Le CMSI installé permet de gérer les fonctions de mise en sécurité suivantes :

- Evacuation ;
- Compartimentage ;
- Arrêts techniques. Associés (arrêt CTA)

### Déclencheurs Manuels

Pour mémoire :

Les DM, de couleur rouge, sont :

- Placés à 1,30 mètre du sol fini ;
- Ne sont pas dissimulés par le vantail d'une porte en position ouverte ;
- Ne présente pas une saillie supérieure à 0,10 mètre ;
- Sont implantés à chaque niveau, à proximité immédiate de chaque escalier
- Sont implantés au rez-de-chaussée, à proximité de chaque sortie donnant directement sur l'extérieur

### Lignes de Détection

Pour mémoire :

Tout défaut de circuit de détection principal ne mettra pas hors service plus de 32 points :

Dans le cas d'utilisation de circuits de détection rebouclés, le câble « aller » et le câble « retour » devront emprunter des cheminements séparés.

Toute ligne secondaire ne couvrira qu'une seule adresse de zone.

Tout défaut (coupure, court-circuit franc, mise à la terre franche, dérangement de point de détection) survenant sur une ligne secondaire n'entraînera pas la mise hors service de la ligne principale sur laquelle elle est raccordée. Seule l'adresse de zone correspondant à la ligne secondaire sera mise hors service.

Une adresse de zone ne comportera pas plus de 32 points de détection (déclencheurs manuels).

### UGA

L'UGA sera de type 2a (UGA2) et comportera 1 zone d'alarme.

L'UGA2 étant à l'état de veille générale devra, à réception d'une information délivrée par le SDI, assurer par zone d'alarme (ZA) successivement les fonctions suivantes :

- Déclencher l'alarme restreinte par une signalisation sonore et visuelle ;
- Signaler, par ZA, cette information au niveau d'accès I par un voyant rouge accompagné du libellé « Alarme » ;
- Mettre en fonctionnement l'alarme générale dans la ZA concernée ;
- Assurer le fonctionnement des Diffuseurs Sonores pendant le temps assigné par

- le constructeur avec un minimum de 5 minutes ;
- Assurer le retour automatique à l'état de veille générale après le réarmement du SDI. Le retour automatique à l'état de veille générale ne sera obtenu qu'après 5 mn de fonctionnement de l'alarme générale.

Les signalisations devront être maintenues jusqu'au retour à l'état de veille générale.

Une commande manuelle, par ZA, accessible au niveau d'accès I, accompagnée du libellé « évacuation générale », permettra la mise en œuvre immédiate de l'alarme générale.

L'UGA devra assurer, à l'état de veille, la surveillance de la coupure, du court-circuit ou du défaut d'isolement par rapport à la terre (lorsque celui-ci est susceptible de perturber le fonctionnement de l'UGA), des liaisons externes au coffret assurant le fonctionnement de l'Équipement d'Alarme avec les Diffuseurs Sonores Non Autonomes (DSNA).

L'UGA2 devra, de plus, assurer la surveillance à la coupure, au court-circuit ou au défaut d'isolement par rapport à la terre (lorsque celui-ci est susceptible de perturber son fonctionnement), des liaisons externes avec les DM.

Le dérangement de ces liaisons devra être signalé par une visualisation au niveau d'accès I (voyant jaune) accompagnée du libellé « Dérangement liaisons » et par un signal sonore.

La signalisation sonore de dérangement devra être acquittable par action aux niveaux d'accès I ou II, tout en la laissant disponible pour un autre dérangement.

## UCMC

Il sera installé 3 UCMC conforme à la norme NFS 61-934.

Les organes à manipuler seront réalisés au moyen de boutons poussoirs placés au niveau d'accès 1. Chaque bouton sera affecté à la mise en œuvre de l'ensemble des DAS d'une seule fonction de mise en sécurité dans une seule zone de mise en sécurité.

Les boutons poussoirs de l'UCMC devront être regroupés, repérés et présentés de façon compréhensible et sans ambiguïté. À ces fins, ils devront être accompagnés d'un texte, ou pictogramme normalisé, explicitant clairement les fonctions commandées. Ils seront associés aux voyants de l'US.

## US

L'US délivrera les informations correspondant aux états de veille, de dérangement, de sécurité et d'anomalie. A cet effet elle affichera les informations correspondant à la surveillance et au contrôle synthétisées par fonction (compartimentage) et par zone de mise en sécurité.

L'US délivrera une signalisation spécifique pour tous les DAS centralisés nécessaires au fonctionnement d'une installation desservant plusieurs ZS (ventilateur de désenfumage mécanique raccordé à un conduit collectif desservant plusieurs ZF par exemple).

L'US devra assurer l'émission d'un signal sonore à chaque changement d'état, à

l'exception du retour à l'état de veille. Ce signal sonore devra pouvoir être acquitté au niveau d'accès 1.

L'affichage, au niveau de l'US, correspondant au contrôle de la position des DAS devra permettre de visualiser simultanément les informations citées ci-dessus et de situer directement chaque ZS.

La signalisation de contrôle de la position des DAS devra être réalisée par fonction et par ZS, exception faite pour tout DAS centralisé nécessaire au fonctionnement d'une installation desservant plusieurs ZS

Dans tous les cas, les DAS suivants devront faire l'objet d'un report de signalisation de leur position d'attente et de leur position de sécurité :

- sans objet dans le cadre des travaux.

### DAS communs

Les DAS de compartimentage commun à deux ZC seront obligatoirement télécommandés par le CMSI.

La signalisation des DAS de compartimentage commun à deux ZC est obligatoire et sera réalisée suivant l'une des deux conditions décrites ci-après.

Utilisation des signalisations affectées à la fonction compartimentage du compartiment sinistré :

Dans ces conditions le DAS commun ne devra pas passer en défaut dans l'autre ZC

Signalisation spécifique aux DAS communs :

Il sera réalisé une signalisation spécifique pour les DAS de compartimentage commun à deux ZC. Cette signalisation répondra aux dispositions décrites précédemment.

### Réarmement :

L'alimentation nécessaire au réarmement des DAS sera indépendante des AES nécessaires au fonctionnement du SSI.

**NOTA :** Le réarmement à distance des clapets coupe-feu autocommandés est interdit.

### Matériels déportés

Les éventuels matériels déportés du CMSI seront installés dans les conditions suivantes :

- Chaque matériel déporté sera affecté à une seule fonction de mise en sécurité dans une seule ZS (compartimentage, désenfumage, évacuation) ;
- Le matériel déporté assurant la télécommande de DAS répartis dans deux ZS différentes, sera obligatoirement installé dans un volume technique protégé ;
- L'installation des matériels déportés sera réalisée de manière à ce qu'un incendie affectant une ZS ne puisse affecter une ou plusieurs fonctions de mise en sécurité de toute autre ZS.

### Lignes de Télécommande

Voir tableau ci-dessous

### Ligne de contrôle

Voir tableau ci-dessous

		CABLAGE				
A réaliser	Éléments commandés	Tensions	alimentation	Surveillance De ligne	câblage	observations
	ECS	220	Tension permanente	oui	CR1	
	Report ECS	24/48	Emission de tension	oui	CR1	
	Détecteurs	24/48	Tension permanente	oui	C2	
X	DM	24/48	Tension permanente	oui	C2	
	IA	24/48	Emission de tension	non	C2	
	Tableau répétiteur	24/48	Emission de tension	oui	CR1	
X	CMSI	220	Tension permanente	oui	CR1	
	Report de synthèse de l'UGA	24/48	Emission de tension	oui	CR1	
X	Diffuseurs Sonore non Autonome	24/48	Emission de tension	oui	CR1	
	Alarme Générale Sélectives (AGS)	24/48	Emission de tension	oui	CR1	
	Bloc Autonome d'Alarme Sonore (BAAS) Pr,Sa,Ma	220	Tension permanente	non	C2	
X	Flash lumineux	24/48	Emission de tension	oui	CR1	
	Déverrouillages issus de secours	24/48	Manque de tension	non	C2	
X	Ventouse de porte	24/48	Manque de tension	non	C2	
	Ventouse de porte	24/48	Emission de tension	oui	CR1	
	Clapet Coupe-Feu	24/48	Emission de tension	oui	CR1	
	Coffret de relayage	24/48	Emission de tension	oui	CR1	
	Volet de désenfumage	24/48	Emission de tension	oui	CR1	
	Volets sur conduit unitaire	24/48	Manque de tension	non	C2	
	Commande arrêt pompier	24/48	Emission de tension	oui	CR1	
	Ouvrant de façade	24/48	Emission de tension	oui	CR1	
	Contrôle de position DAS	24/48	Tension permanente	oui	CR1	
	Ventilateur de désenfumage	220	Tension permanente	oui	CR1	
	Non-stop ASC	24/48	Emission de tension	oui	CR1	

## Dispositifs actionnés de sécurité ( DAS)

### Généralités

Les DAS existants sont conformes à la norme NFS 61937 et estampillés NF

DAS	Caractéristiques
Portes à fermeture Automatique	Portes de recouplement des circulations et des escaliers sont <b>existantes</b>
Mode de Commande	A rupture L'énergie nécessaire au maintien en position ouverte ne devra pas être issue du CMSI
Mode de Fonctionnement	A énergie mécanique intrinsèque
Signalisation	Sans objet
Caractéristiques Particulières	Dispositif anti réarmement
Exutoire de désenfumage	Désenfumage des cages d'escaliers est <b>existants</b>
Mode de Commande	Télécommandé
Mode de Fonctionnement	Alimenté, à énergie intrinsèque.
Signalisation	Sans objet
Caractéristiques Particulières	Ouverture de l'exutoire à 110°
Ouvrant de désenfumage	Désenfumage du hall et réfectoire est <b>existants</b>
Mode de Commande	Télécommandé
Mode de Fonctionnement	Alimenté, à énergie intrinsèque.
Signalisation	Sans objet
Caractéristiques Particulières	Ouverture des ouvrant à 60°

## **Définition des zones d'alarme :**

**ZA N° 1** : pour les bâtiments 1, C et D

## **Définition des zones de compartimentage :**

**ZC N° 1** : pour le bâtiment 1

## **Définition des zones de désenfumage :**

**ZF N° 1** : hall du bâtiment 1

**ZC N° 1** : réfectoire du bâtiment C

## **Définition des zones de détection :**

Sans objet

## **Définition des zones de déclencheurs manuels :**

### **Bâtiment 1**

#### **2<sup>ème</sup> étage**

**ZDM N°1** : circulation des salles de classes

#### **1<sup>er</sup> étage**

**ZDM N°2** : circulation des salles de classes

**ZDM N°3** : circulation du hall

**ZDM N°4** : CDI

#### **Rez-de-chaussée**

**ZDM N°5** : circulation des salles de classes

**ZDM N°6** : Circulation des bureaux administratifs

**ZDM N°7** : Circulation du hall

#### **Sous-sol**

**ZDM N°8** : circulation du sous-sol



**ZDM N°9** : Chauffage

### **Bâtiment C**

#### **Rez-de-chaussée**

**ZDM N°10** : Réfectoire et hall 1<sup>er</sup> étage

**ZDM N°11** : Circulation cuisine

**ZDM N°12** : sortie salle polyvalente

#### **1<sup>er</sup> étage**

**ZDM N°13** : sous-station

### **Bâtiment D**

#### **Rez-de-chaussée**

**ZDM N°14** : sortie du bâtiment

### **Bâtiment démontable**

Le bâtiment démontable possède un équipement d'alarme de type 4

## Réception et essais :

### Généralités :

Afin d'établir le procès-verbal de réception, le coordinateur SSI devra pouvoir constater l'achèvement complet des travaux.

Les entreprises devront procéder à leurs autocontrôles complets.

Ces autocontrôles seront consignés sur les fiches d'autocontrôle détaillées qui préciseront la nature de l'essai réalisé et la conformité du résultat (.bon fonctionnement de toutes les installations).

A réception des attestations d'autocontrôle, le coordinateur du SSI procédera à la réception de l'installation.

Les entreprises fourniront tout le personnel et le matériel nécessaire à la mise en œuvre des essais précités (appareils de mesures, matériels consommables de rechange, etc).

*Par ailleurs dans le cas d'essais en site occupé, il appartiendra au Maître d'ouvrage et à la Maîtrise d'œuvre de prendre toutes dispositions pour éviter un éventuel accident des occupants au cours de la réception et essais*

Les essais devront notamment porter sur les points suivants :

### Système de Détection Incendie SDI

#### TS ou ECS

Contrôle de la signalisation associées aux sources  
Contrôle général des commandes et de signalisation

#### Déclencheurs Manuels

##### **Pour chaque déclencheur manuel individuellement**

Essai fonctionnel

Contrôle de la signalisation d'alarme

Contrôle de la signalisation de dérangement

Contrôle du réarmement

Vérification du libellé du détecteur et de la zone de détection

Vérification du bon fonctionnement des asservissements

Lignes de détection**Pour chaque ligne de détection**

Essai de dérangement (coupure de ligne, court-circuit, dépose d'un détecteur)  
Vérification de la signalisation sonore et lumineuse correspondant à l'ECS ou au TS

Contrôle de la signalisation associée aux sources  
Contrôle général des commandes et des signalisations

Essai de dérangement (coupure de ligne, court-circuit)  
Vérification de la signalisation sonore et lumineuse correspondante

Système de Mise en Sécurité Incendie (SMSI)CMSI

Contrôle de la signalisation associée aux sources  
Contrôle général des commandes et des signalisations

Lignes de télécommande

Essai de dérangement (coupure de ligne, court-circuit)  
Vérification de la signalisation sonore et lumineuse correspondante

AES**Pour chaque AES**

Vérification de la signalisation défaut source normale  
Vérification de la signalisation du dérangement

Fonction de Mise en sécurité**Pour chaque fonction (alarme, compartimentage, désenfumage, arrêt technique)**

Vérification complète du scénario de mise en sécurité (pour toutes les zones de détection)

Vérification complète des commandes manuelles (UCMC)

Vérification de la signalisation  
Vérification de l'audibilité pour l'alarme

DAS**Pour chaque DAS**

Vérification du fonctionnement mécanique  
Vérification de la signalisation  
Vérification des commandes de réarmement

## Documents à fournir :

X	Schéma de principe de l'installation du SSI		art 12 de la NFS 61-932
X	Plans de câblage		art 12 de la NFS 61-932
X	Liste des plans établis par les installateurs		art 12 de la NFS 61-932
X	Notices d'exploitation et de maintenance du SSI		art 12 de la NFS 61-932
X	Instructions de manœuvre du SSI		art 12 de la NFS 61-932
	Procès-verbal d'essais de conformité à la norme NF S 61 937 et documentation technique	Clapets autocommandés	NFS 61-937
	Procès-verbal d'essais de conformité à la norme NF S 61 937 et documentation technique	Clapets télécommandés	NFS 61-937
	Procès-verbal d'essais de conformité à la norme NF S 61 937 et documentation technique	Volets de transfert	NFS 61-937
	Certificat d'admission à la marque NF et documentation technique	Volets pour conduit collectif	NFS 61-937
	Certificat d'admission à la marque NF et documentation technique	Volets pour conduit unitaire ou collecteur	NFS 61-937
	Certificat d'admission à la marque NF et documentation technique	Exutoires de désenfumage	NFS 61-937
	Certificat d'admission à la marque NF et documentation technique	Exutoires pour cage d'escalier mis en surpression	NFS 61-937
	Procès-verbal d'essais de conformité à la norme NF S 61 937 et documentation technique	Ouvrants télécommandés en façade	NFS 61-937
	Procès-verbal d'essais de conformité à la norme NF S 61 937 et documentation technique	Ouvrants pour désenfumage de secours IGH	NFS 61-937
	Procès-verbal d'essais de conformité à la norme NF S 61 937 et documentation technique	Portes battantes à fermeture automatique	NFS 61-937
	Procès-verbal d'essais de conformité à la norme NF S 61 937 et documentation technique	Rideaux à dévêtissement vertical	NFS 61-937
	Procès-verbal d'essais de conformité à la norme NF S 61 937 et documentation technique	Portes à dévêtissement vertical	NFS 61-937
	Certificat d'admission à la marque NF et documentation technique	Coffrets de relayage	NFS 61-937
	Procès-verbal d'essais de conformité à la norme NF S 61 937 et documentation technique	Dispositifs de verrouillage électromagnétiques pour issues de secours	NFS 61-937

	Procès-verbal d'essais de résistance au feu et documentation technique	Ventilateurs de désenfumage	
	Certificat d'admission à la marque NF du TS ou de l'ECS	Tableaux de Signalisation ou Equipements de Contrôle et de Signalisation	EN 54-2
	Certificat d'admission à la marque NF des détecteurs d'incendie	Détecteurs automatiques d'incendie	NF S 61 950
X	Certificat d'admission à la marque NF du CMSI	Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie	NFS.61.934
	Certificat d'admission à la marque NF des détecteurs autonomes déclencheurs (DAD)		NFS 61 961
	Rapport d'associativité entre le TS (ou l'ECS) et les détecteurs d'incendie		art 12 de la NFS 61-932
	Rapport d'associativité entre le TS (ou l'ECS) et le CMSI		art 12 de la NFS 61-932
	Certificat d'admission à la marque NF et documentation technique	Dispositifs de commande manuelle	NFS.61.938
	Certificat d'admission à la marque NF et documentation technique	Dispositifs de commandes manuelles regroupées	NFS.61.938
	Certificat d'admission à la marque NF et documentation technique	Dispositifs de commandes manuelles avec signalisation	NFS.61.938
	Documentation technique	Dispositifs adaptateurs de commande	NFS 61-938
	Rapport d'essais de conformité à la norme NF S 61-939, s'il existe, et documentation technique	Alimentations pneumatiques de sécurité	NFS 61-939
X	Rapport d'essais de conformité à la norme NF S 61-940, s'il existe, et documentation technique	Alimentations électriques de sécurité	NFS 61-940
X		Diffuseurs sonores non autonomes	NFS 32-001
	Rapport d'essais de conformité attestant la conformité à la norme NF C 48 150 s'il existe, et documentation technique	Blocs autonomes d'alarme sonore	NFC 48-150
X	Liste des matériels utilisés et documentation		art 12 de la NFS 61-932
X	Notice d'exploitation et de maintenance		art 12 de la NFS 61-932
X	Document de résultats établis par les entreprises résultants de la réception du SSI par les entreprises		art 13 de la NFS 61-932
X	Attestation de qualification de l'installateur du système d'alarme (AP MIS par exemple)		MS 58
	Rapport d'essais attestant la conformité à la norme NF S 61-936 et documentation technique	Système de Sonorisation de Sécurité (SSS)	NFS 61 936

## TABLEAU D'ASSERVISSEMENT

ZDM	Bât	Zone d'Alarme	Alarme restreinte	Déverrouillage IS	PCF Bât 1	PCF Bât C	PCF Bât D
1	1	1	X	SO	X		
2	1	1	X	SO	X		
3	1	1	X	SO	X		
4	1	1	X	SO	X		
5	1	1	X	SO	X		
6	1	1	X	SO	X		
7	1	1	X	SO	X		
8	1	1	X	SO	X		
9	1	1	X	SO	X		
10	C	1	X	SO		SO	
11	C	1	X	SO		SO	
12	C	1	X	SO		SO	
13	C	1	X	SO		SO	
14	D	1	X	SO			SO

## **DEFINITION DES ZONES**

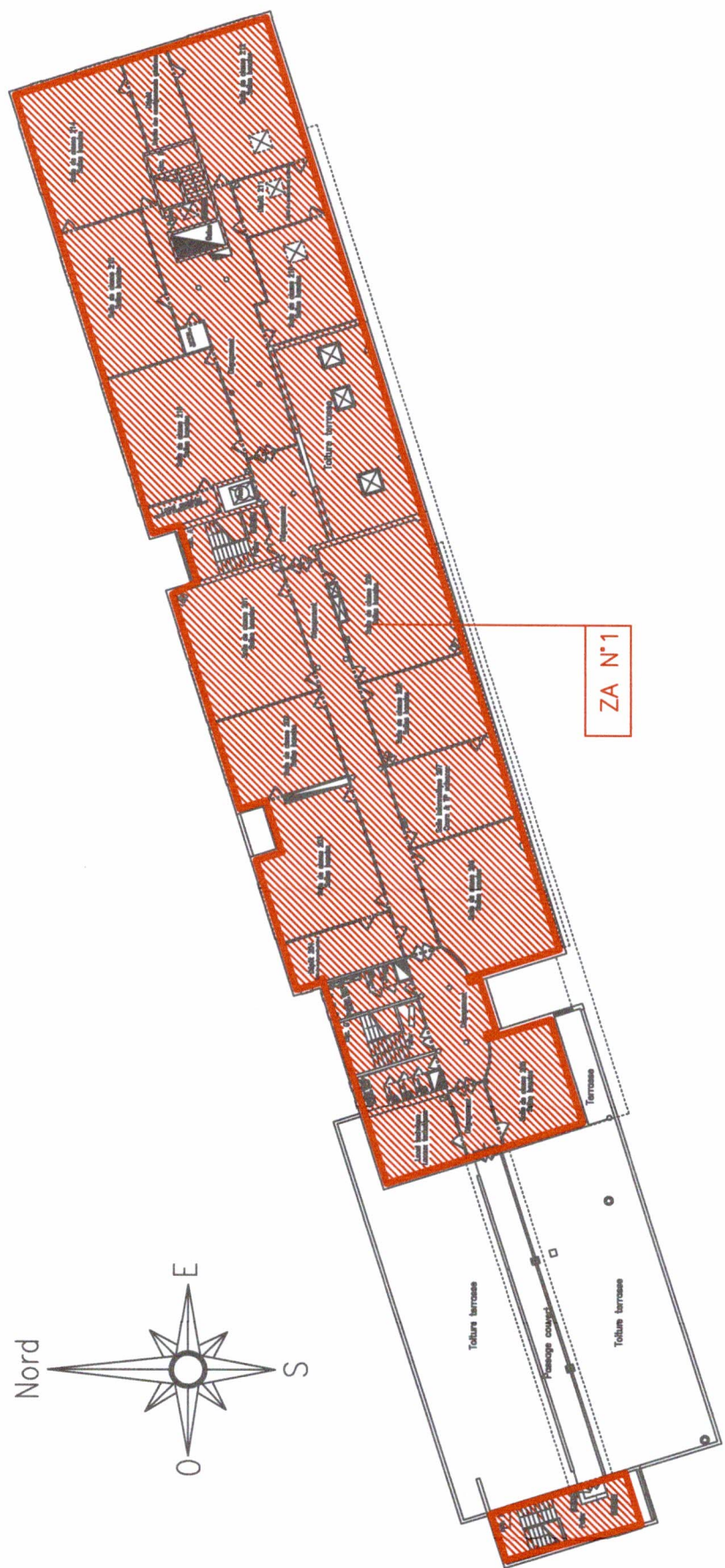


**ZONE D'ALARME**



IDENTIFICATION DU SITE  
 N° RNE 07723325 N° B : 77014 logo\_dif.jpg  
 Nom de l'école : **Lycée SONIA DELAUNAY**  
 Adresse : Rue du Lycée  
 77240 CESSON/VERT ST DENIS  
 Adresse de la zone pédagogique :  
 Bâtiment 1 - Salles de Classe, Sanitaires  
 Nom de l'élève : PLAN DE NIVEAU - 2ème Etage  
 Date de l'état : Octobre 2013 0 4/5 1/200  
 N°20140  
 Auteur (Prop.) : PIERRE BLOY  
 2012DD610J

La précision retenue correspond à l'échelle requise ou adaptée.  
 Nivellement rattaché au repère NCF-IGN 1969 L.D.K3 - 376, situé rue de la fontaine ronde - Altitude normale Z = 78.189 m  
 Système de coordonnées RCF 93, projection CC49.  
 Les murs extérieurs et la mitoyenneté sont représentés à titre indicatif.  
 Les surfaces approchées (\*) correspondent à des pièces non visitées.



IDENTIFICATION DU SITE  
 N° RNE 07723325  
 N° B : 77014  
 logo\_dif.jpg

nom de l'école : **Lycée SONIA DELAUNAY**

adresse : **Rue du Lycée  
 77240 CESSON/VERT ST DENIS**

adresse de la zone protégée :

Bâtiment 1 – Salles de Classe, CDI, Logement

PLAN DE NIVEAU – 1er Etage

N° de plan	0	3/5	1/300
Date de plan	0	3/5	1/300

PIERRE BLOY  
 12, rue de la République  
 77200 Combs-la-Ville

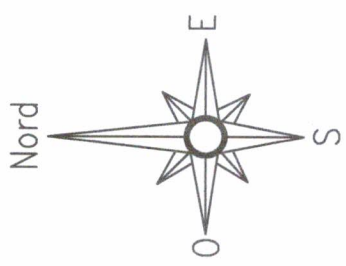
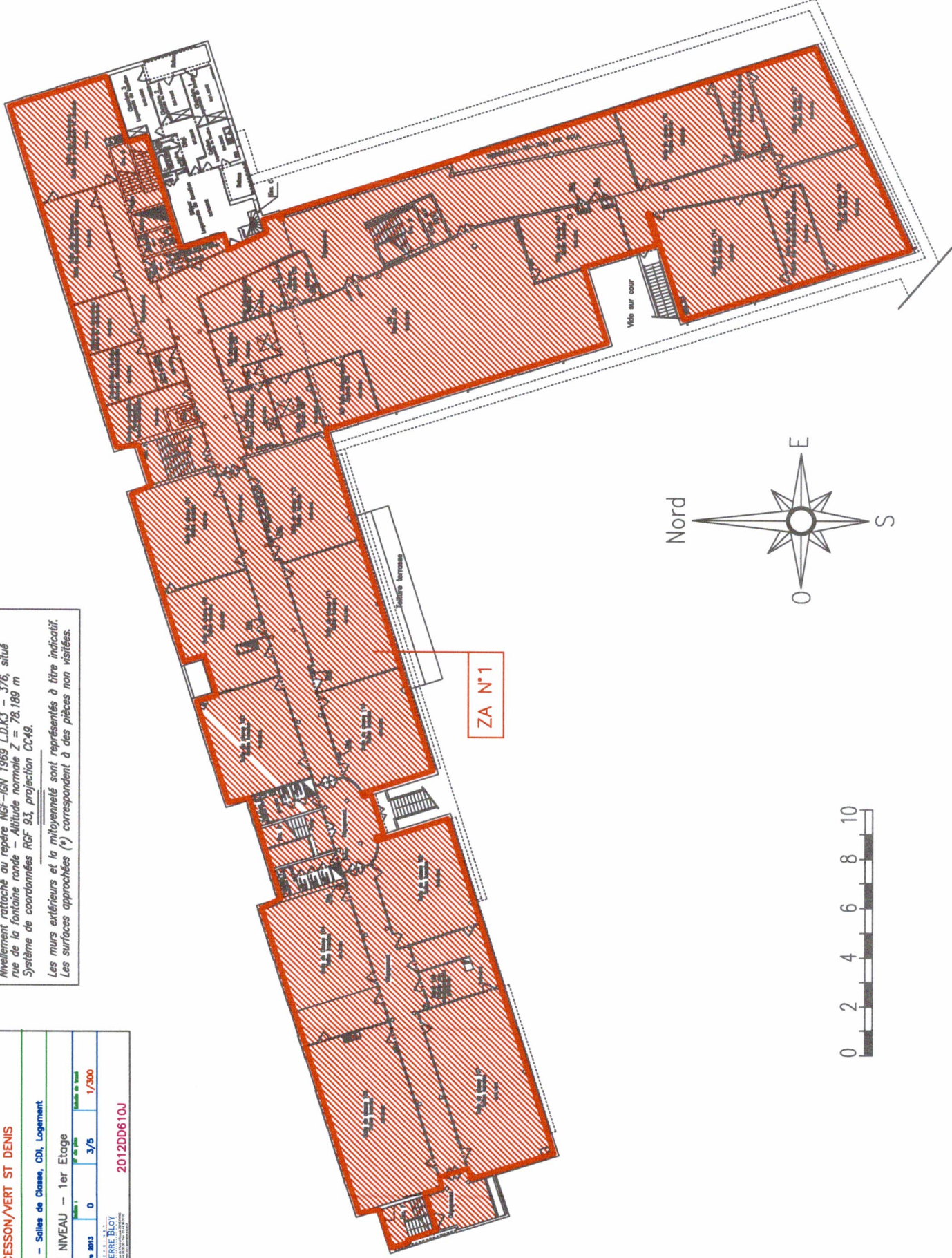
2012DD610J

La précision retenue correspond à l'échelle requise ou adoptée.

Nivellement rattaché au repère NCF-IGN 1969 L.D.K3 – 376, situé rue de la fontaine ronde – Altitude normale Z = 78.189 m

Système de coordonnées RGF 93, projection CC49.

Les murs extérieurs et la mitoyenneté sont représentés à titre indicatif.  
 Les surfaces approchées (\*) correspondent à des pièces non visitées.



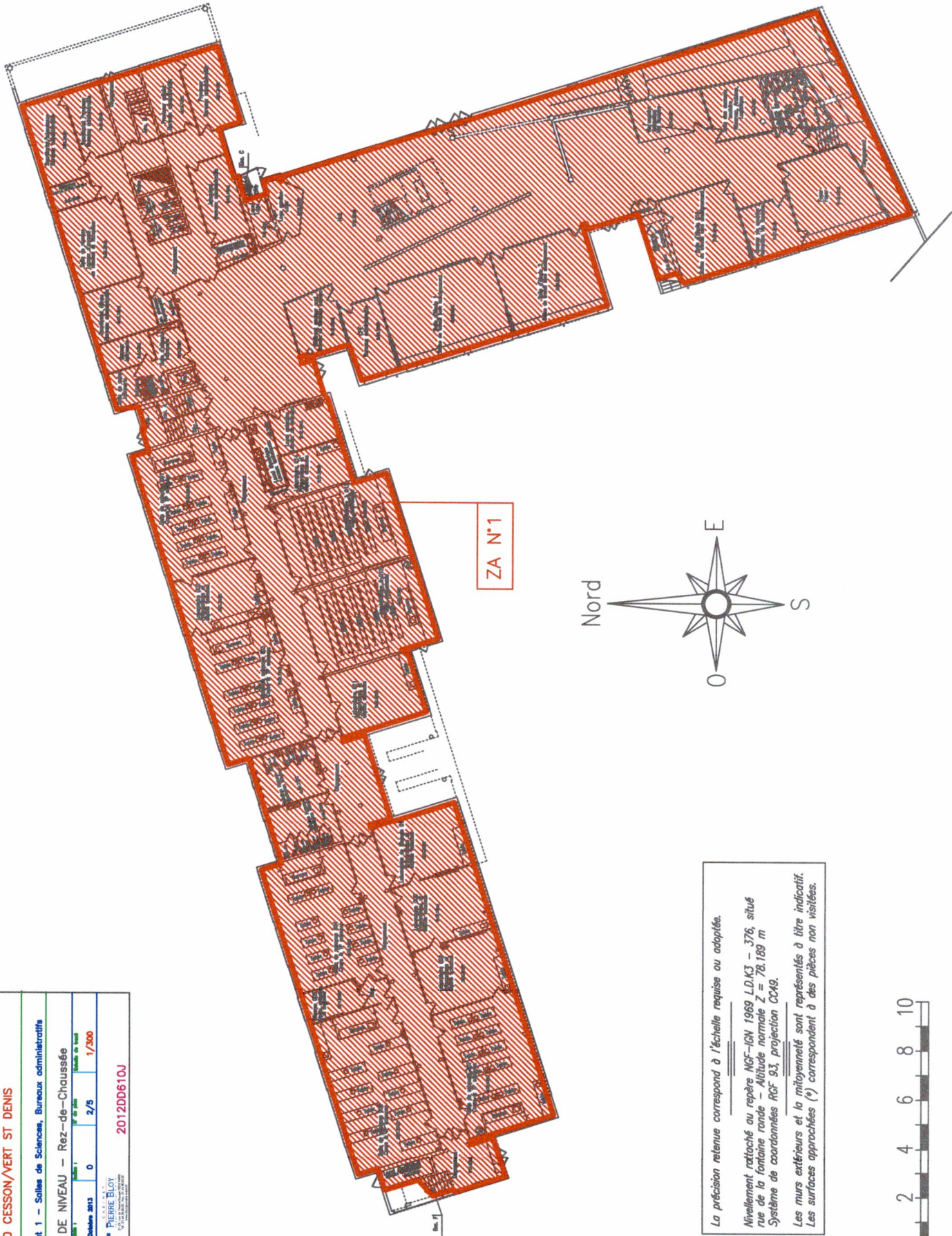
IDENTIFICATION DU SITE  
 N° RNE : 07723325 logo\_dff.bg  
 nom de l'opérateur : **Lycée SONIA DELAUNAY**  
 adresse : **Rue du Lycée**  
**77240 CESSON/VERT ST DENIS**

Caractéristiques de la zone planifiée :  
 Bâtiment 1 - Salles de Sciences, Bureaux administratifs  
 Niveau du Plan :  
**PLAN DE NIVEAU - Rez-de-Chaussée**

N° de plan	0	2/5	1/300
Date de l'opérateur	0	2/5	1/300

PIERRE BLOY  
 17, rue de la République - 77200 Combrailles  
 03 23 23 23 23

2012DD610J



La précision retenue correspond à l'échelle requise ou adoptée.  
 Nivellement rattaché au repère NCF-IGN 1969 L.D.K3 - 376, situé rue de la fontaine ronde - Altitude normale Z = 78.189 m  
 Système de coordonnées RCF 93, projection CC49.  
 Les murs extérieurs et la mitoyenneté sont représentés à titre indicatif.  
 Les surfaces approchées (\*) correspondent à des pièces non visitées.

IDENTIFICATION DE LA PHOTOLOGIE

N° RNE : 40772332S logo\_dfl.jpg

N° B : 77014

nom de lycée : **Lycée SONIA DELAUNAY**

adresse : **Rue du Lycée**  
**77240 CESSON/VERT ST DENIS**

adresse de la zone photographiée :

Bâtiment 1 – Locaux techniques, Garage à vélo

Nature de l'élément : **PLAN DE NIVEAU – Sous-sol**

date de l'élément : **0** date de l'élément

date de la photo : **0** date de la photo

date de la prise de vue : **1/5** date de la prise de vue

date de la prise de vue : **1/300** date de la prise de vue

N° de la photo : **1140140**

date de la photo : **0** date de la photo

date de la prise de vue : **1/5** date de la prise de vue

date de la prise de vue : **1/300** date de la prise de vue

PIERRE BLOY

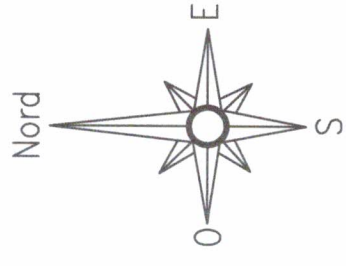
2012DD610J

La précision retenue correspond à l'échelle requise ou adoptée.

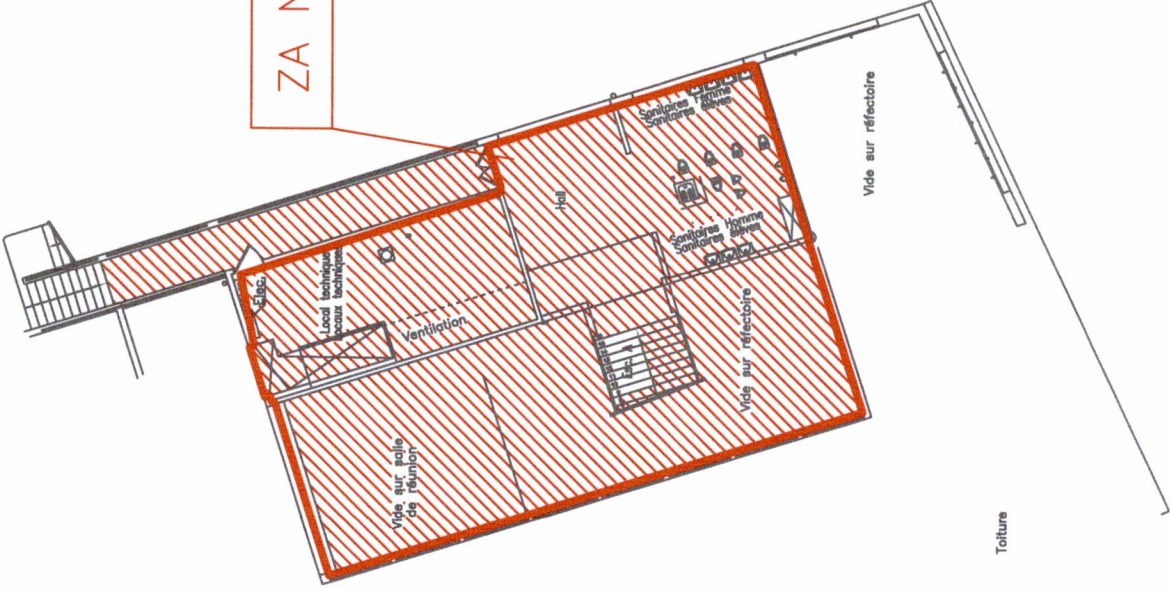
Nivellement rattaché au repère NGF-IGN 1989 L.D.K3 - 376, situé rue de la Fontaine ronde - Altitude normale Z = 78,189 m

Système de coordonnées RGF 93, projection CC49.

Les murs extérieurs et la mitoyenneté sont représentés à titre indicatif. Les surfaces approchées (\*) correspondent à des pièces non visitées.



ZA N°1



logo\_idf.jpg

**UNITE LYCES  
PIERRE BLOY  
DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS**  
17, rue de Bercy - 75012 Paris France

IDENTIFICATION DU SITE  
N° IME : 107232000  
N° M : 1770194

nom de lycée : **Lycée SONIA DELAUNAY**

adresse : **Rue du Lycée  
77240 CESSON/VERT ST DENIS**

plan de repérage de la zone

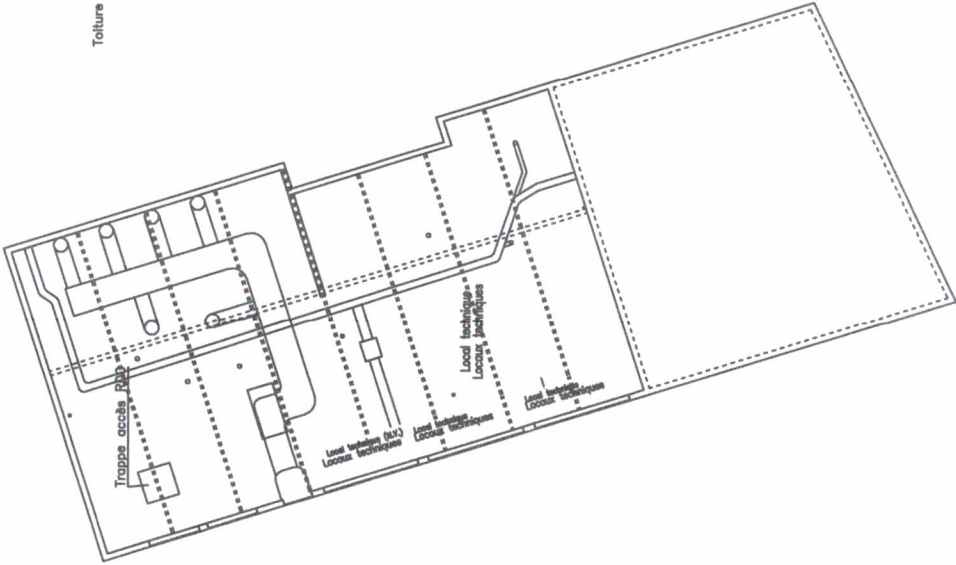
délimitation du secteur de site prélevé :

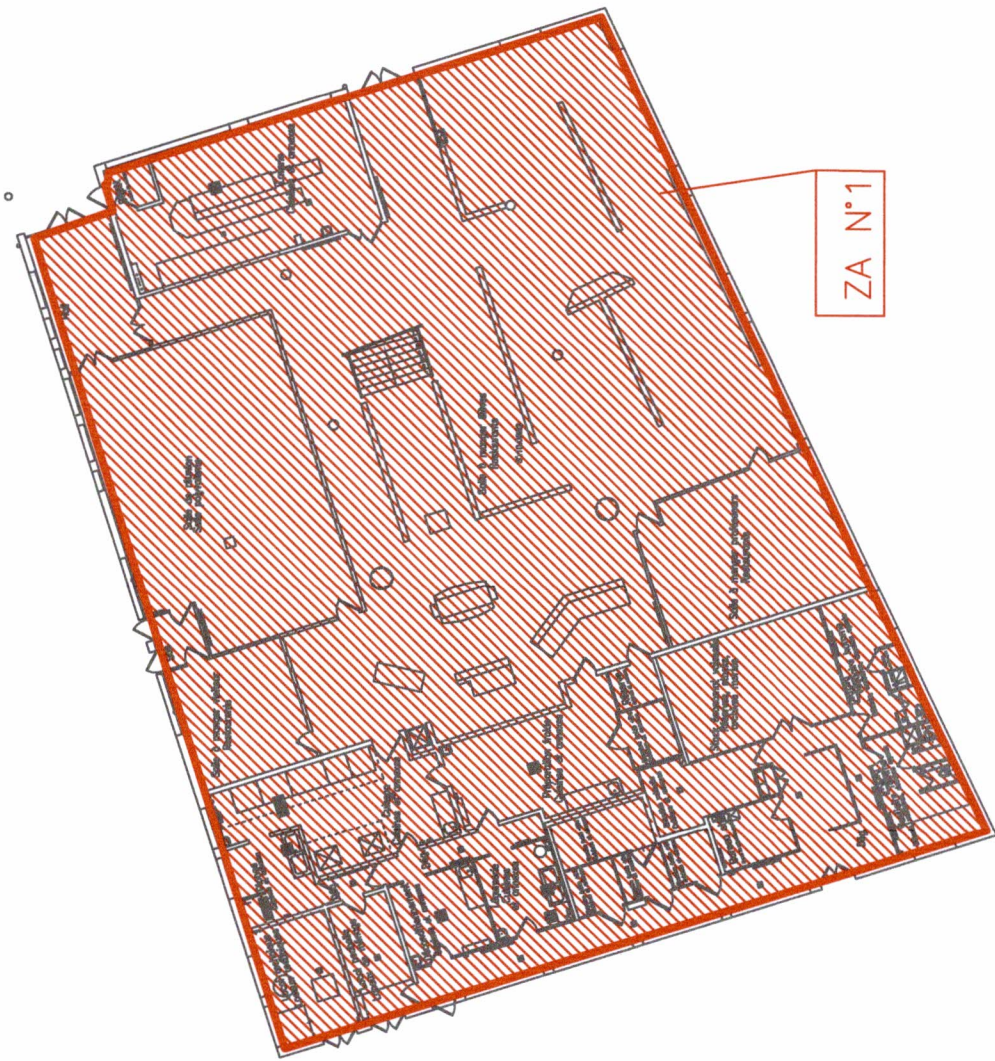
**Réfectoire, cuisine et salle polyvalente**

Etat de l'édifice	IMMENSE	Année IME	0	Etat de l'air	2/3
Etat de l'équipement	IMMENSE	Année IME	0	Etat de l'eau	2/3
<b>PLAN DE NIVEAU - 1<sup>er</sup> ETAGE</b>					
1/100					

**PIERRE BLOY**  
C.A.S. S.E.T.  
17-21, rue de Bercy - 75012 PARIS  
Tél : 01 47 37 00 20  
www.pierre-bloy.com

**201200610U**





Le plancher est conforme à l'état existant en ce qui concerne la structure et les éléments de charpente. Les éléments de charpente sont en bois massif de chêne. Les éléments de charpente sont en bois massif de chêne. Les éléments de charpente sont en bois massif de chêne.

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

logo\_idf.jpg

**LYCÉE SONIA DELAUNAY**

Rue du Lycée  
77240 CESSON/VERT ST DENIS

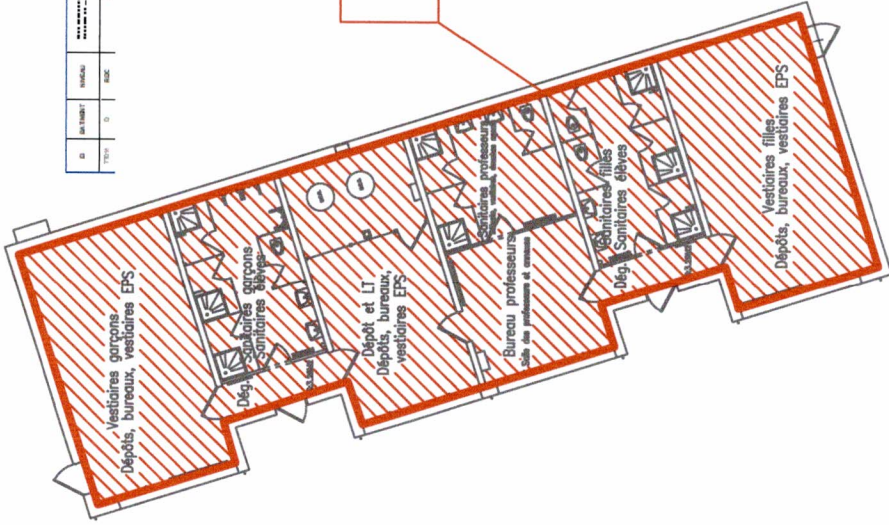
Plan de l'établissement :

Plan de l'établissement de la zone :

Bâtiment C  
Métallurgie, cuisine  
et salle polyvalente

PLAN DE NIVEAU - RDC		1/100	
<b>PIERRE BLOY</b> CABINET 21210, rue de la Vallée, 77240 Vert St Denis 03 77 24 24 24 www.pierre-bloy.com			

ID	de l'Etat	de l'Etat	de l'Etat	de l'Etat	de l'Etat	de l'Etat	de l'Etat	de l'Etat	de l'Etat
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1



ZA N°1

logo\_idf.jpg

**UNITS LYCES  
DIRECTION DE LA PRATIQUE  
PÉDAGOGIQUE ET PATRIMOINALE**  
17, rue de Douai - L'Essentiel - 92000 PARIS

CERTIFICATION DU SITE  
N° IME : 19732326  
N° B : 77014

**nom du lycée : Lycée SONIA DELAUNAY**  
**Rue du Lycée**  
**77240 CESSON/VERT ST DENIS**

adresse :

Plan de replanage de la zone

définition du secteur de cette présentation :



**Bâtiment D**  
**Vestiaires E.P.S.**  
**et sanitaires**

nom de l'auteur	date	niveau de l'étude	échelle	date de mise à jour
BOYER	Octobre 2013	RDC	0	1/2
<b>PLAN DE NIVEAU - RDC</b>			<b>1/100</b>	

**AUTOUR (Logo...)**

**CABINET**  
**PIERRE BLOY**  
21-23 rue de Valenciennes - 92015 PARIS  
Tél. 01 44 38 00 00 - Fax. 01 44 38 00 20  
www.bloy-geometrie-expert.fr

N° de dossier : **2012DD06104**



**ZONE DE COMPARTIMENTAGE**



**Lycée SONIA DELAUNAY**

Rue du Lycée  
77240 CESSON/VERT ST DENIS

Bâtiment 1 - Salles de Classes, Sanitaires

PLAN DE NIVEAU - 2ème Etage

M125140 0 4/5 1/300

PIERRE BLOY

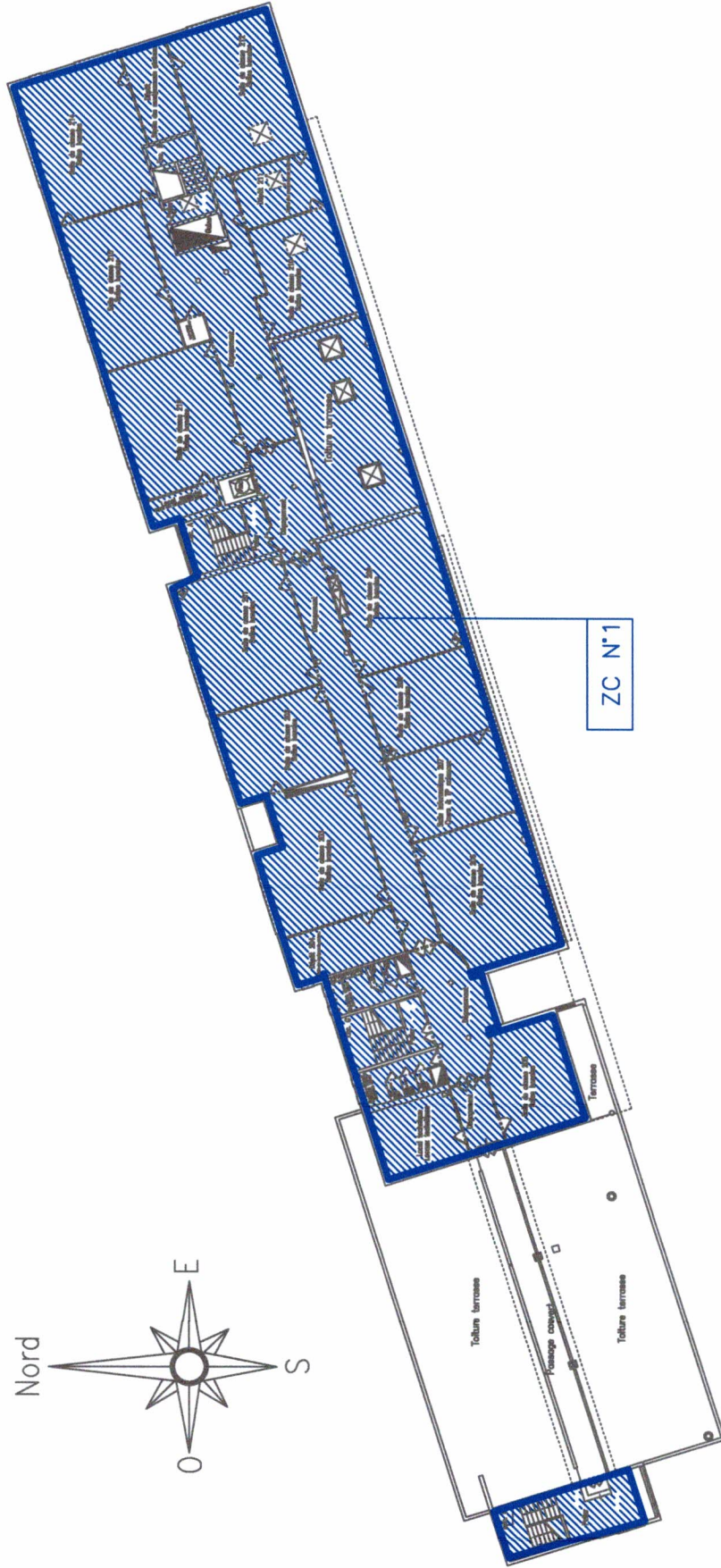
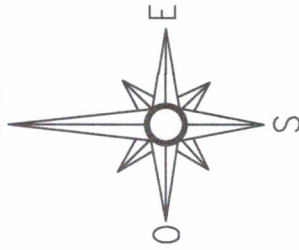
2012DD610J

La précision retenue correspond à l'échelle requise ou adoptée.

Nivellement rattaché au repère NCF-IGN 1969 L.D.K3 - 376, situé rue de la fontaine ronde - Altitude normale Z = 78.189 m  
Système de coordonnées RGF 93, projection CC49.

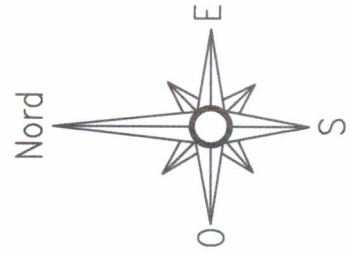
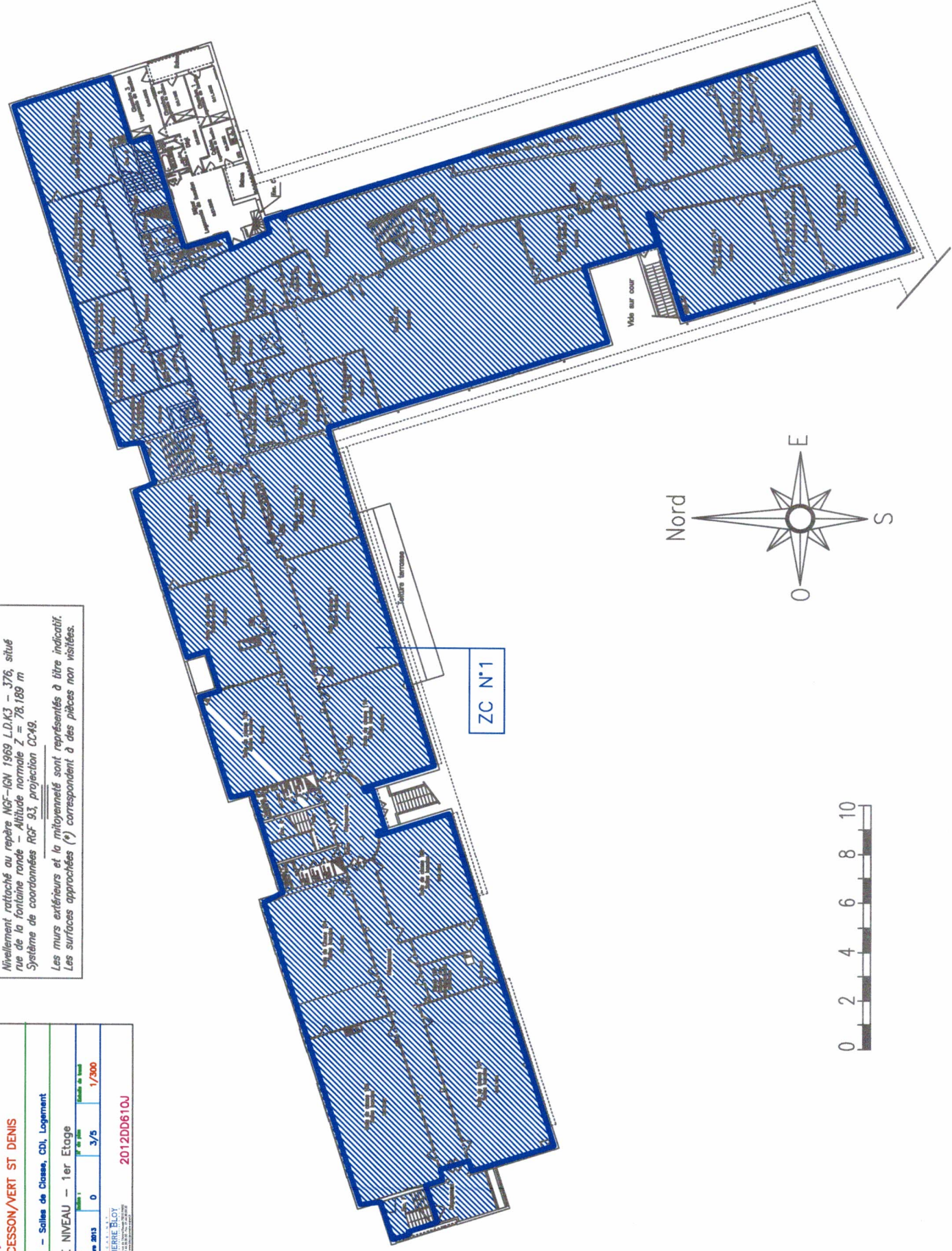
Les murs extérieurs et la mitoyenneté sont représentés à titre indicatif.  
Les surfaces approchées (\*) correspondent à des pièces non visitées.

Nord



RNE 0772332S    R B : 77014    logo\_dfl.jpg  
 Lycée SONIA DELAUNAY  
 Rue du Lycée  
 77240 CESSON/VERT ST DENIS  
 Bâtiment 1 - Salles de Classes, CDI, Logement  
 PLAN DE NIVEAU - 1er Etage  
 Octobre 2013    0    3/5    1/300  
 N°101040    2012DD610J  
 PIERRE BLOY

La précision retenue correspond à l'échelle requise ou adoptée.  
 Nivellement rattaché au repère NCF-IGN 1969 L.D.K3 - 376, situé rue de la Fontaine ronde. Altitude normale Z = 78.189 m  
 Système de coordonnées RGF 93, projection CC49.  
 Les murs extérieurs et la mitoyenneté sont représentés à titre indicatif. Les surfaces approchées (\*) correspondent à des pièces non visitées.



NOM DE L'ÉDILE : **Lycée SONIA DELAUNAY**

ADRESSE : **Rue du Lycée  
77240 CESSON/VERT ST DENIS**

DATE DE LA VENTE

Bâtiment 1 – Salles de Sciences, Bureaux administratifs

PLAN DE NIVEAU – Rez-de-Chaussée

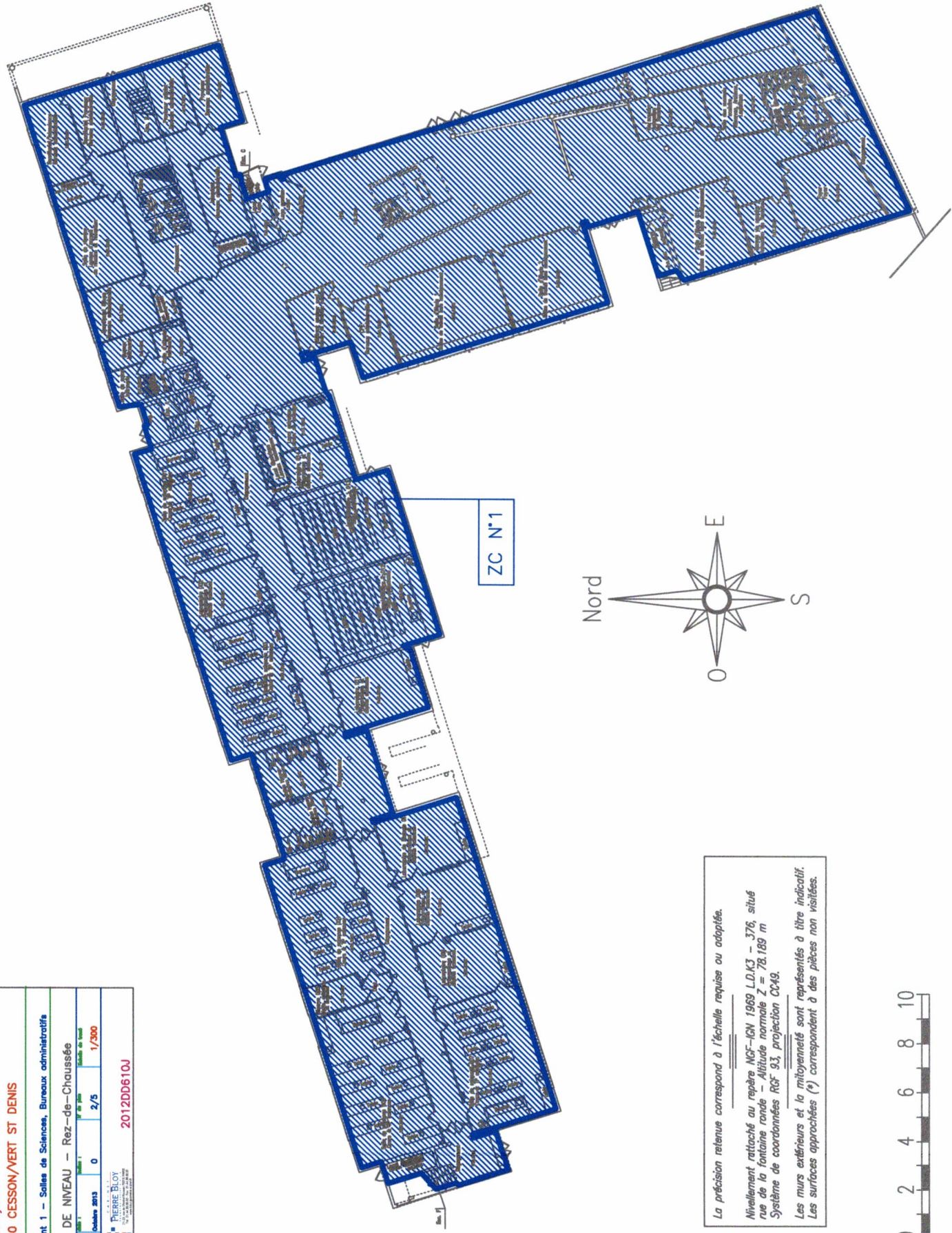
DATE DE RÉVISION : 0 2/5 1/300

N106140

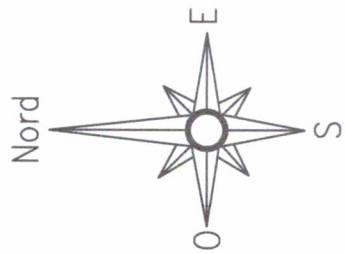
PIERRE BLOY

ARCHITECTE

2012DD610J



ZC N°1



La précision retenue correspond à l'échelle requise ou adoptée.  
 Nivellement rattaché au repère NCF-IGN 1969 L.D.K3 - 376, situé rue de la fontaine ronde - Altitude normale Z = 78.189 m  
 Système de coordonnées RGF 93, projection CC49.  
 Les murs extérieurs et la mitoyenneté sont représentés à titre indicatif.  
 Les surfaces approchées (\*) correspondent à des pièces non visitées.



IDENTIFICATION DU SITE  
 N° RNE 0772332S  
 N° B 77014  
 logo\_dif.jpg

nom de lycée : **Lycée SONIA DELAUNAY**

adresse : **Rue du Lycée**  
**77240 CESSON/VERT ST DENIS**

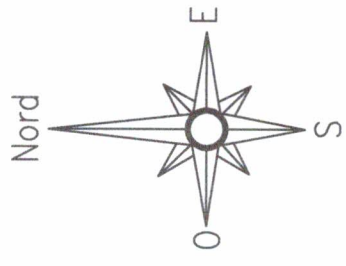
adresse de la zone professionnelle :  
**Bâtiment 1 – Locaux techniques, Garage à vélo**

Nature de l'acte : **PLAN DE NIVEAU – Sous-sol**

Date de validité : **01/05/2013** à **31/05/2013** N° de plan : **1/5** Échelle de l'acte : **1/200**

ACTEUR (Responsable) : **PIERRE BLOY**  
 Ingénieur-architecte  
 10 rue de la République  
 77200 Combs-la-Ville

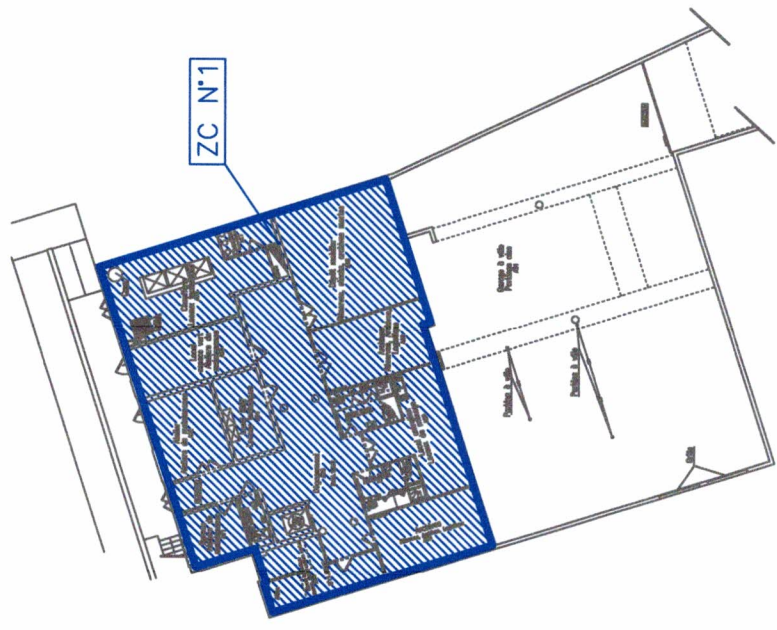
**2012DD610J**



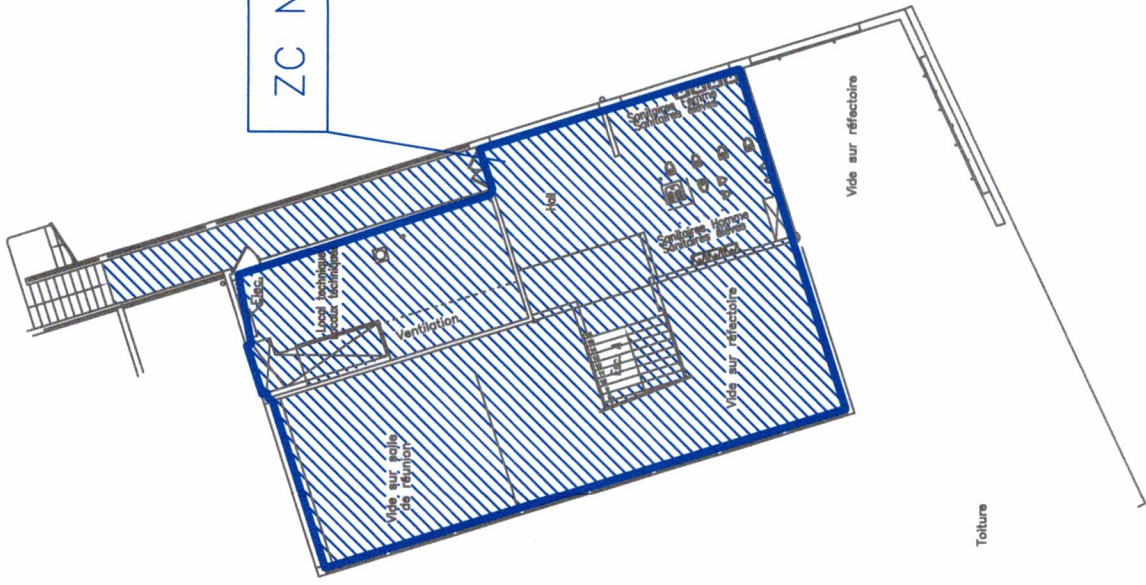
La précision retenue correspond à l'échelle requise ou adoptée.

Nivellement rattaché au repère NGF-IGN 1969 L.D.M3 - 376, situé rue de la fontaine ronde - Altitude normale Z = 78.189 m  
 Système de coordonnées RGF 93, projection CC49.

Les murs extérieurs et la mitoyenneté sont représentés à titre indicatif.  
 Les surfaces approchées (\*) correspondent à des pièces non visitées.



ZC N°1



logo\_idf.jpg

**LYCÉE SONIA DELAUNAY**

Rue du Lycée  
77240 CESSON/VERT ST DENIS

nom du lycée : LYCÉE SONIA DELAUNAY  
adresse : Rue du Lycée, 77240 CESSON/VERT ST DENIS

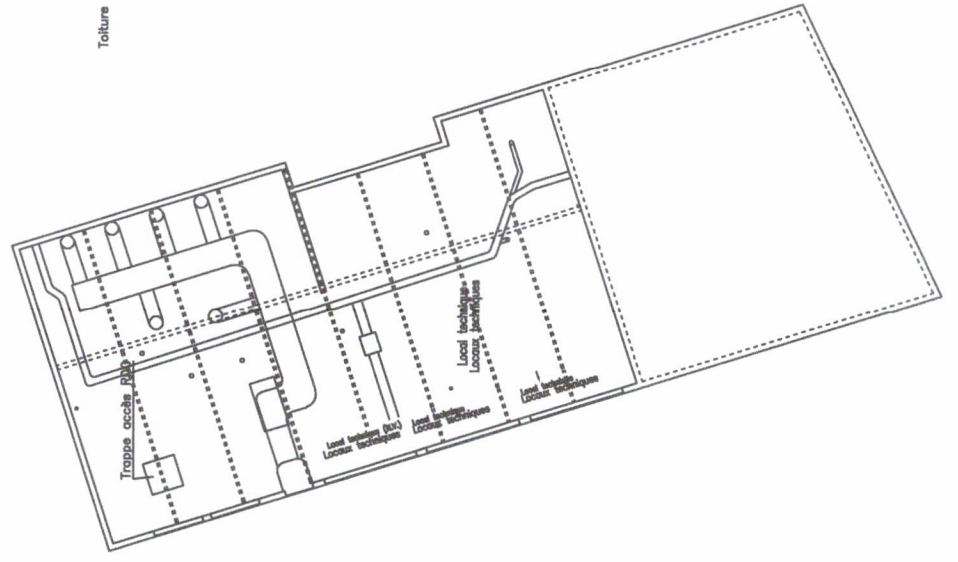
diffusion de mobilier de salle présentée :

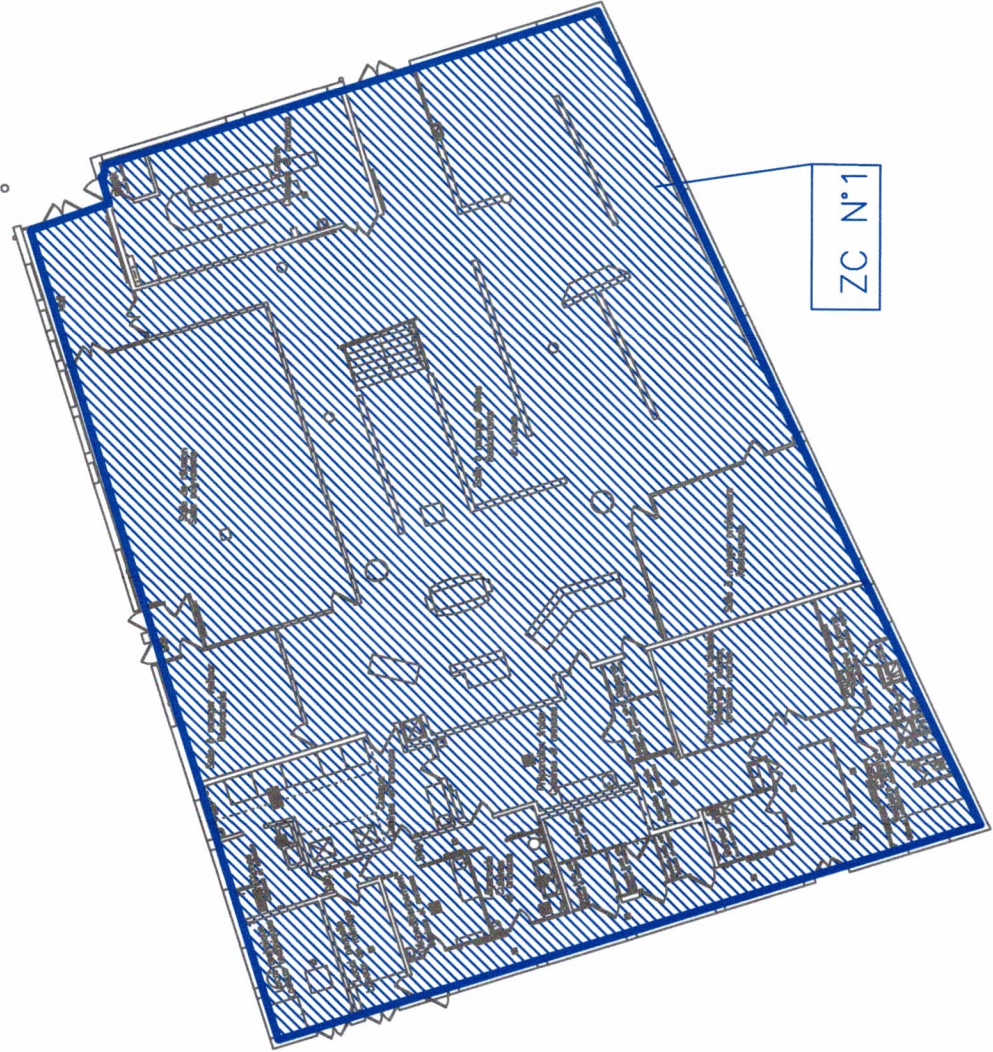
Restauration, cuisine et salle polyvalente

PLAN DE NIVEAU — 1<sup>er</sup> ETAGE 1/100

CABINET PIERRE BLOY  
10 rue de la République - 77200 Combs-la-Ville  
Tel : 01 69 20 00 00 - Fax : 01 69 20 00 00  
www.pierrebloyparcis.com

201200610





Le plancher est constitué d'échelles posées sur supports...  
 Le plancher est constitué d'échelles posées sur supports...  
 Le plancher est constitué d'échelles posées sur supports...  
 Le plancher est constitué d'échelles posées sur supports...

REVISION	DATE	REVISION	DATE	REVISION	DATE	REVISION	DATE
1	02/01/2010	2	02/01/2010	3	02/01/2010	4	02/01/2010

logo\_idf.jpg

**Lycée SONIA DELAUNAY**

Rue du Lycée  
77240 CESSON/VERT ST DENIS

Plan de répartition des locaux



Bâtiment C  
Infirmerie, cuisine  
et salle polyvalente

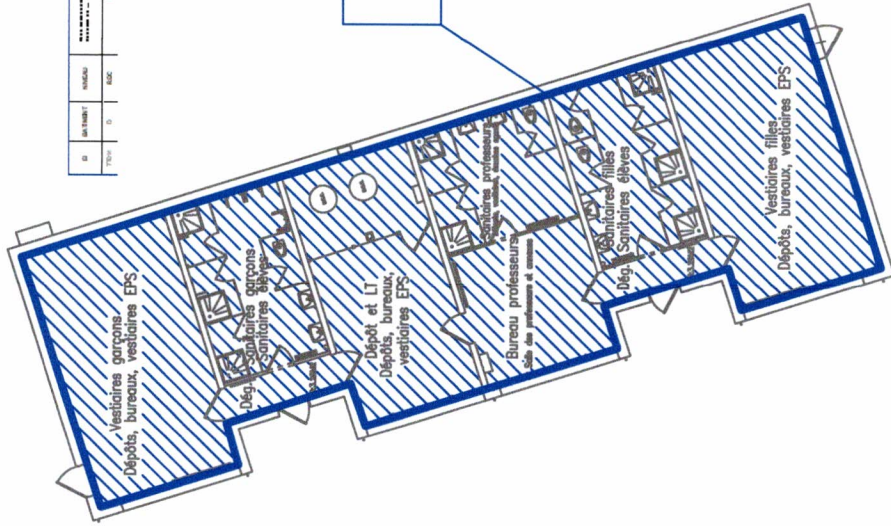
PLAN DE NIVEAU - RDC

PIERRE BLOY

1/100

201200010

ID	de l'objet	date	de l'objet	de l'objet	de l'objet	de l'objet	de l'objet	de l'objet
1	1	1	1	1	1	1	1	1



logo\_idf.jpg

**DIRECTION DE LA UNITÉ LYCÉES PÉDAGOGIQUE ET PATRIMOINALE**  
 17, rue du Docteur Lemaître 92008 PARIS

**IDENTIFICATION DU SITE**  
 N° IME : 97133333  
 N° ID : 177814

**nom du lycée : Lycée SONIA DELAUNAY**

**adresse : Rue du Lycée  
 77240 CESSON/VERT ST DENIS**

**Plan de replaqué de la zone**  
 définition du secteur de site présenté :

**Bâtiment D  
 Vestiaires E.P.S.  
 et sanitaires**

nom de l'édifice	0000100	date	0	1/2
numéro de plan		cadastre EPR2		1/100

**PLAN DE NIVEAU - RDC**  
**AUTEUR (Dep...)**

**CABINET PIERRE BLOY**  
 21-23, rue de l'Arrière-Fosse, 75015 PARIS  
 Tél. 01 44 38 00 00 - Fax. 01 44 38 60 20  
 www.pierre-bloy.com

**2012DD610J**



**ZONES DE DESENFUMAGE**



IDENTIFICATION DU SITE

logo\_dif.jpg

N° BI : 77014

N° RNE : 07723325

nom de l'école : **Lycée SONIA DELAUNAY**

adresse : **Rue du Lycée  
77240 CESSON/VERT ST DENIS**

catégorie de la zone protégée :

**Bâtiment 1 - Salles de Classe, CDI, Logement**

**PLAN DE NIVEAU - 1er Etage**

Date de l'état : Octobre 2013

Etat de l'état : 0

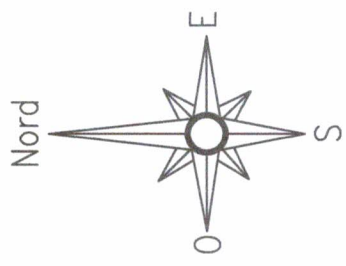
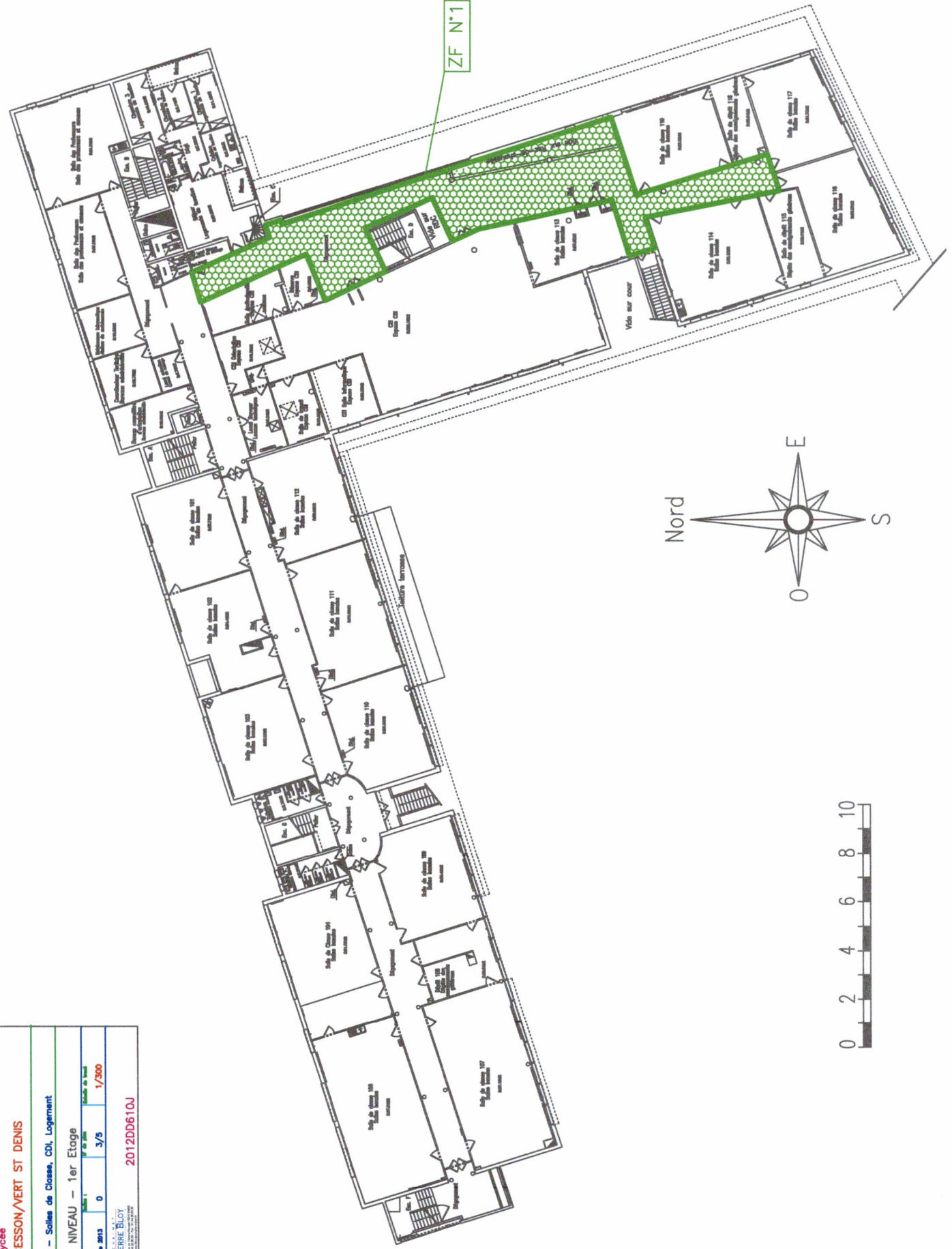
N° de plan : 3/5

Échelle : 1/200

PIERRE BLOY

ARCHITECTE

2012DD610J



IDENTIFICATION DU SITE  
 N° RNE 407723325 logo\_dif.jpg  
 N° B : 77014  
 nom de l'école : **Lycée SONIA DELAUNAY**  
 adresse : Rue du Lycée  
 77240 CESSON/VERT ST DENIS

---

cellule de la zone pédagogique :  
 Bâtiment 1 - Salles de Sciences, Bureaux administratifs

---

Niveau de Plan 1  
 PLAN DE NIVEAU - Rez-de-Chaussée

---

date de l'état :  
 Octobre 2013 0 2/5 1/200

---

PIERRE BLOY  
 12, rue de la République - 77200 Combs-la-Ville  
 03 77 20 00 00  
 2012DD610J



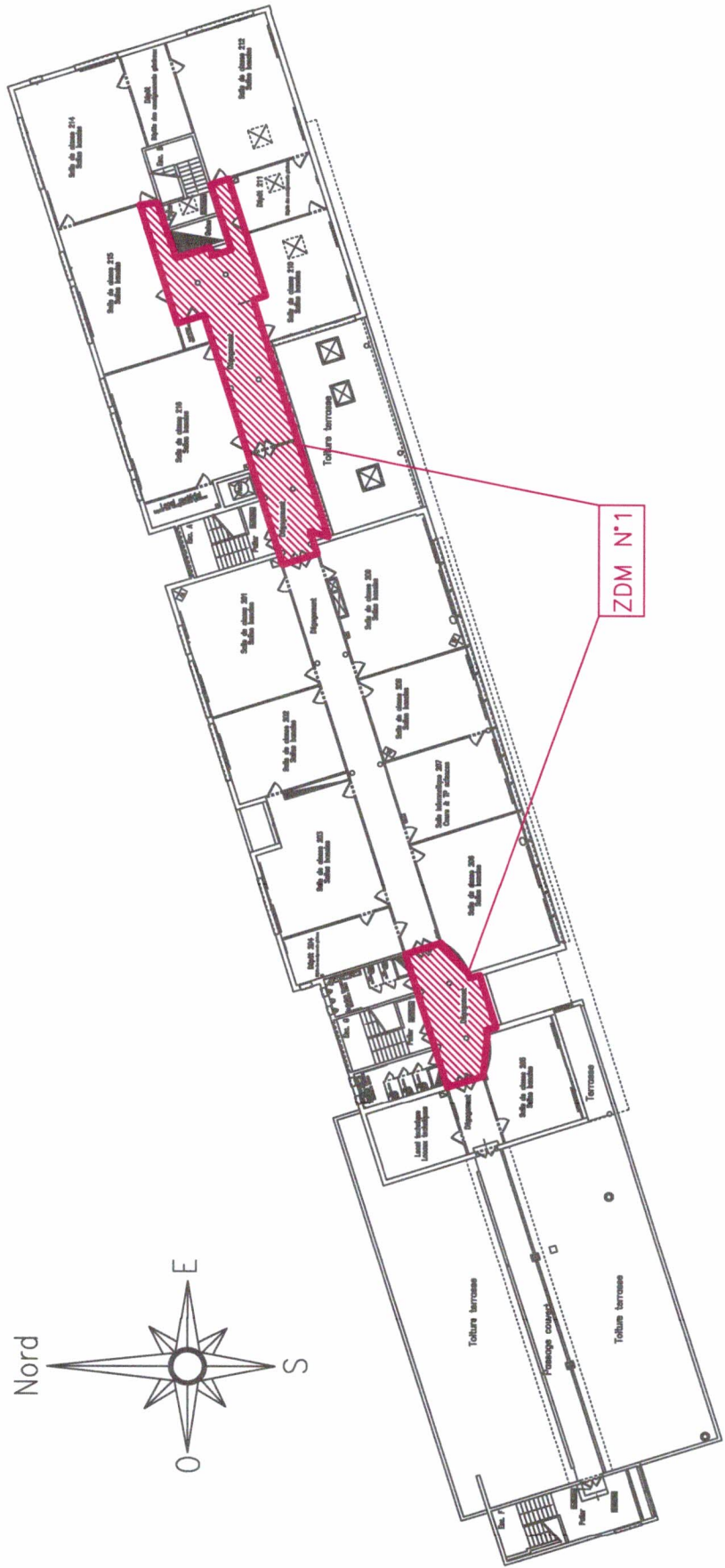




**ZONES DE DECLENCHEURS  
MANUELS**

N° RNE 0772332S    N° B 77014    logc\_dif.jpg  
**Lycée SONIA DELAUNAY**  
 Rue du Lycée  
 77240 CESSON/VERT ST DENIS  
 Bâtiment 1 - Salles de Classes, Sanitaires  
 PLAN DE NIVEAU - 2ème Etage  
 Octobre 2013    0    4/5    1/300  
 N° 1120140    PIERRE BLOY  
 2012DD0610J

La précision retenue correspond à l'échelle requise ou adoptée.  
 Nivellement rattaché au repère NGF-IGN 1969 L.D.K3 - 376, situé rue de la fontaine ronde - Altitude normale Z = 78,189 m  
 Système de coordonnées RGF 93, projection CC49.  
 Les murs extérieurs et la mitoyenneté sont représentés à titre indicatif.  
 Les surfaces approximatées (\*) correspondent à des pièces non visitées.

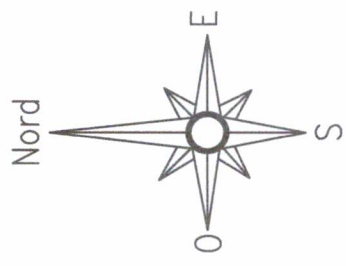
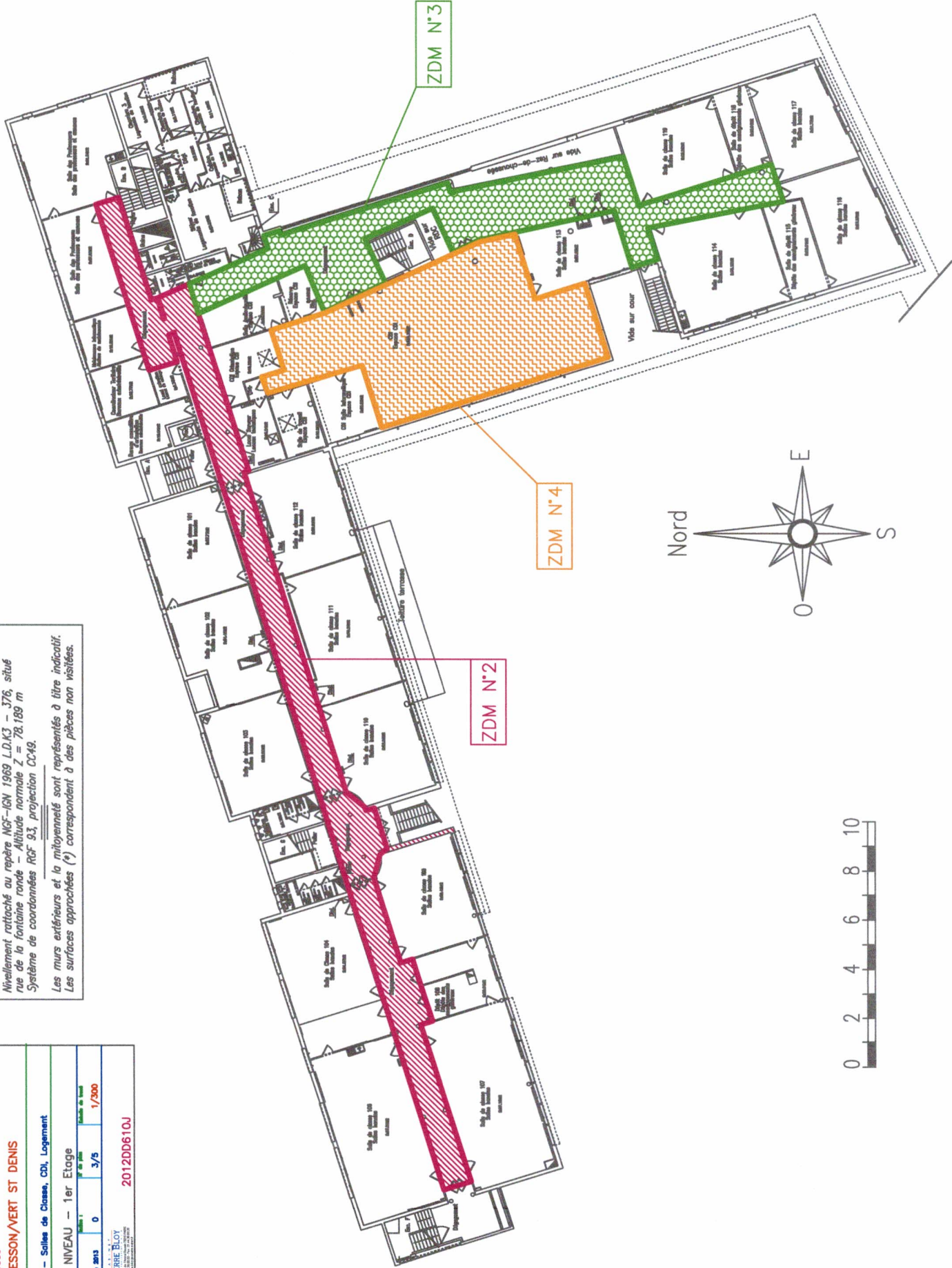


La précision retenue correspond à l'échelle requise ou adoptée.

Niveau rattaché au repère NCF-IGN 1969 L.D.K3 - 376, situé rue de la fontaine ronde - Altitude normale Z = 78.189 m

Système de coordonnées RGF 93, projection CC49.

Les murs extérieurs et la mitoyenneté sont représentés à titre indicatif. Les surfaces approchées (\*) correspondent à des pièces non visitées.



IDENTIFICATION DU SITE  
 N° RNE : 07723325  
 N° B : 77014  
 lepp\_dff.jpg

NOM DE L'ÉDIFIÉ : **Lycée SONIA DELAUNAY**

ADRESSE : Rue du Lycée  
 77240 CESSON/VERT ST DENIS

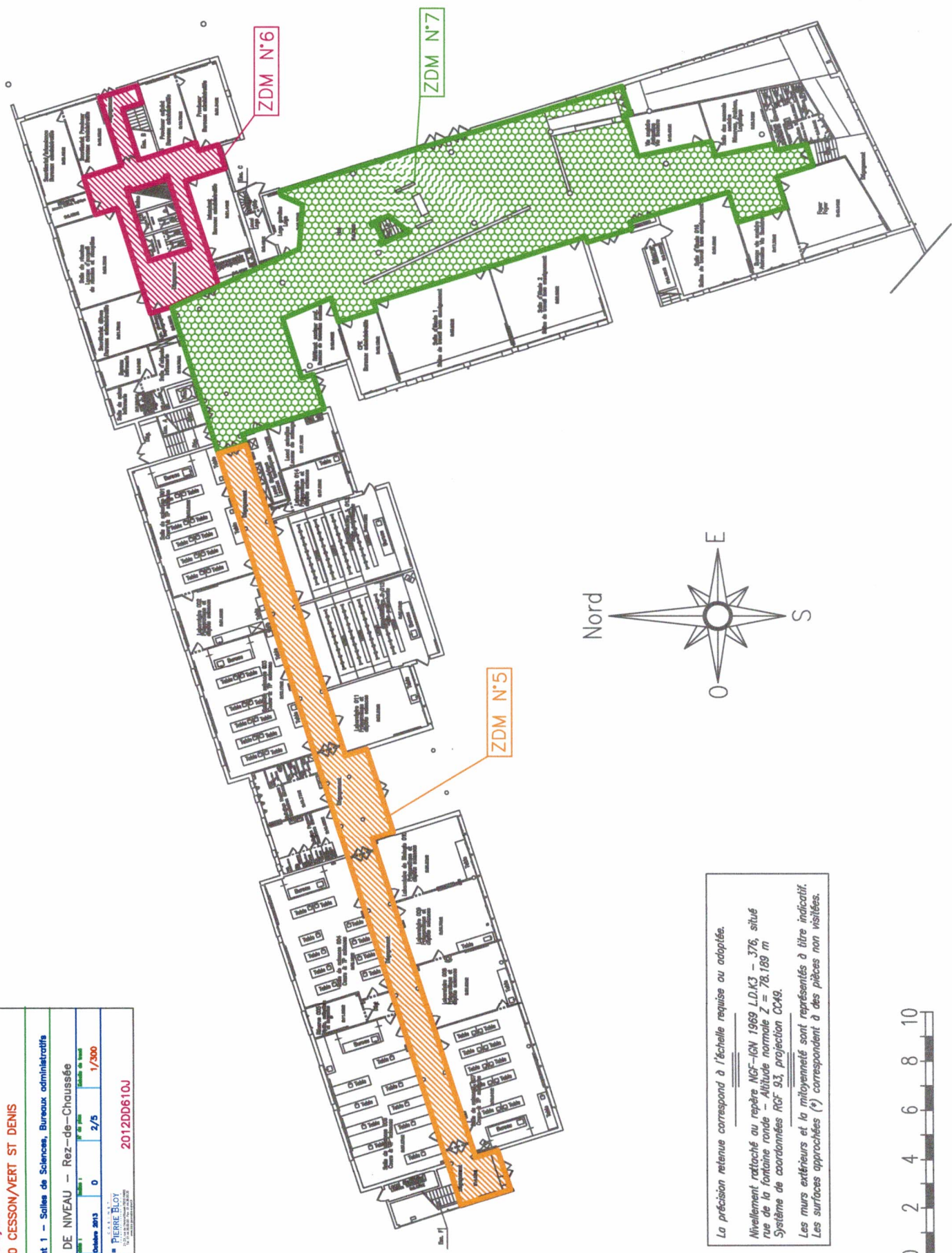
DATE DE LA VENTE : 12/06/2013

PLAN DE NIVEAU -- Rez-de-Chaussée

ÉCHELLE : 1/300

PROJETANT : PIERRE BLOY  
 AUTOMAT (Région)

2012DD0610J



La précision retenue correspond à l'échelle requise ou adoptée.

Nivellement rattaché au repère NCF-IGN 1989 L.D.K3 - 376, situé rue de la Fontaine ronde - Altitude normale Z = 78.189 m  
 Système de coordonnées RGF 93, projection CC49.

Les murs extérieurs et la mitoyenneté sont représentés à titre indicatif.  
 Les surfaces approchées (\*) correspondent à des pièces non visitées.



IDENTIFICATION DU SITE  
 logp\_dfl.jpg

N° B : 77014

**Lycée SONIA DELAUNAY**

Rue du Lycée  
 77240 CESSON/VERT ST DENIS

Localisation de la zone protégée :

Bâtiment 1 – Locaux techniques, Garage à vélo

PLAN DE NIVEAU – Sous-sol

Plan de Niveau 1

1/16/140

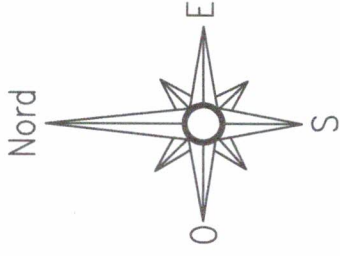
0

1/5

1/300

PIERRE BLOY

2012DD0610J



La précision retenue correspond à l'échelle requise ou adoptée.

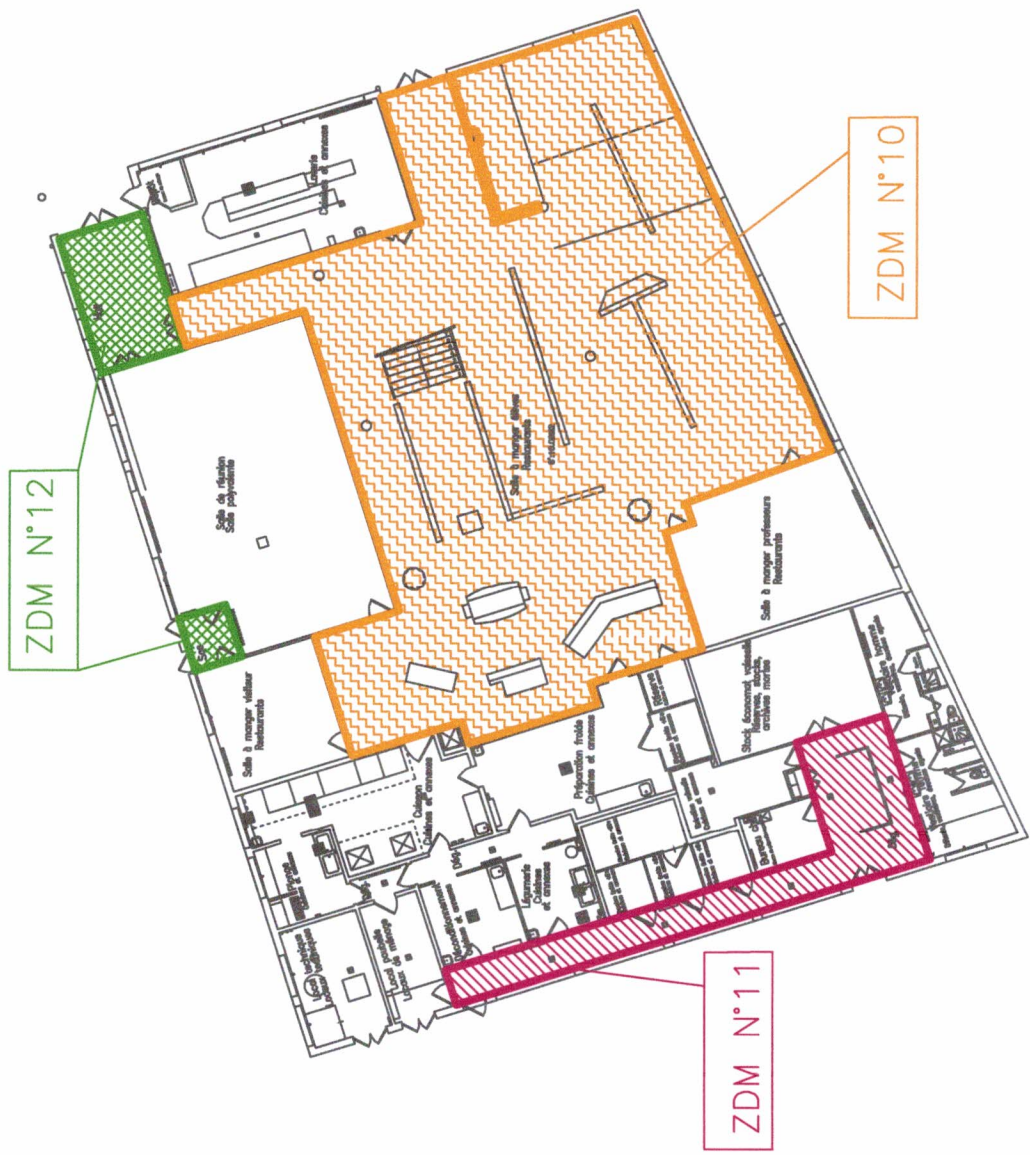
Nivellement rattaché au repère NGF-IGN 1989 L.D.K3 - 376, situé rue de la Fontaine ronde - Altitude normale Z = 78,189 m  
 Système de coordonnées RG 93, projection CC-93.

Les murs extérieurs et la mitoyenneté sont représentés à titre indicatif.  
 Les surfaces approchées (\*) correspondent à des pièces non visitées.









ZDM N°12

ZDM N°10

ZDM N°11

Le présent plan est une reproduction à l'échelle de 1/100e du plan de masse en vigueur. Il est à l'usage de l'architecte et ne doit pas être utilisé pour d'autres fins. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Les droits réservés à l'architecte ne sont pas affectés par cette reproduction.

NO	DESCRIPTION	DATE	PROJETANT	REVISION	REVISION	REVISION	REVISION	REVISION
1	PROJET							
2	PROJET							
3	PROJET							
4	PROJET							
5	PROJET							

logo\_jdf.jpg

**Lycée SONIA DELAUNAY**  
Rue du Lycée  
77240 CESSON/VERT ST DENIS

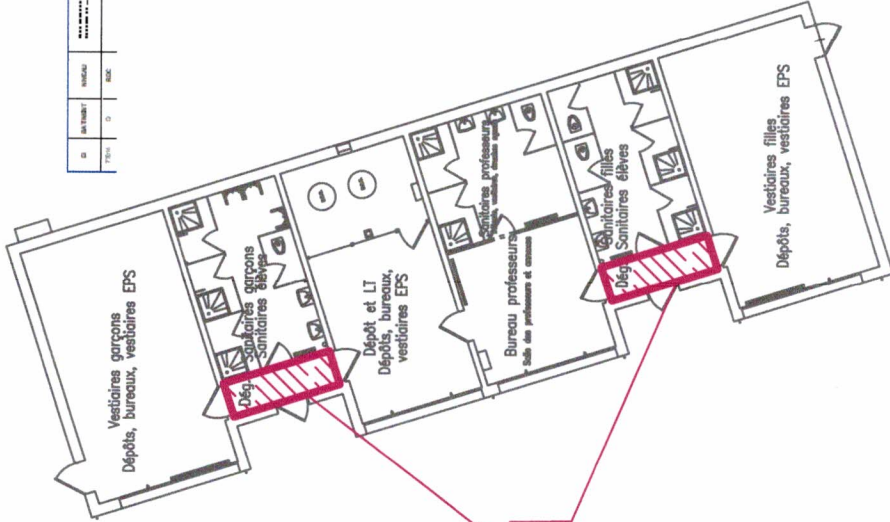
Bâtiment C  
Bâtiment à usage de salles de cours et de travaux pratiques

PLAN DE NIVEAU — RDC

PIERRE BLOY  
Architecte  
11, rue de la République  
77100 Meaux  
Tél : 03 28 08 00 00 - Fax : 03 28 08 00 01  
www.pierre-bloy.com

201200010

ID	REPERTOIRE	INDICATEUR	DATE	DESCRIPTION	REMARQUES
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					



ZDM N°14

logo\_idf.jpg

UNITS LICES  
DIRECTION DE LA PRÉVENTION  
PÉDAGOGIQUE ET PATRIMOINALE  
17, rue de Brest - 75008 PARIS  
Rég. M. 07733336  
Rég. B. 177014

IDENTIFICATION DU SITE

nom du lycée : **Lycée SONIA DELAUNAY**

Rue du Lycée  
77240 CESSON/VERT ST DENIS

adresse :

plan de replaqué de la zone

plan de replaqué du secteur de site présenté :

Bâtiment D  
Vestiaires E.P.S.  
et sanitaires

nom de l'auteur : **MOYANO**

date : **Octobre 2013**

nombre de plan : **0**

nombre de feuille : **1/2**

échelle de l'ensemble : **1/100**

PLAN DE NIVEAU - RDC

AUTEUR (Logo...)

CABINET  
**PIERRE BLOY**  
21-23, rue de France - 75015 PARIS  
Tél. : 01 44 38 00 00 - Fax : 01 44 38 00 20  
www.bloy-geomatix-esprit.fr

Révisé le : **20120610J**